POITIERS

ET

SES MONUMENTS,

PAR M. E.-V. FOUCART,

DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT DE POITIERS, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST.

NOTICE

Extraite des Mémoires de 1840 de la Société des Antiquaires de l'Ouest,

Ornée d'un Plan de la Ville de Poitiers,

ET DE QUINZE VUES DE SES PRINCIPAUX MONUMENTS.

POITIERS,

CHEZ L'ÉDITEUR A. PICHOT, IMP.-LITHOGRAPHE,

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

1841.

POITIERS

ET

SES MONUMENTS[1].

§ 1er. — INTRODUCTION.

POITIERS. — SOUVENIRS QUI S'Y RATTACHENT.

Sur la route de Bordeaux à Paris, au milieu des plaines de l'ancien Poitou, deux vallées étroites, venant l'une du *sud*-est, et l'autre du sud-ouest, se rapprochent comme pour se joindre; puis, lorsqu'elles ne laissent plus entre elles qu'un étroit espace, elles s'écartent de nouveau pour aller, 2,000 mètres plus loin, se réunir et confondre dans un même lit les cours d'eau qui les arrosent. Le terrain qu'elles embrassent ainsi, et qui a 5,850 mètres de circuit, forme une sorte de presqu'île que la nature semble avoir préparée pour en faire l'emplacement d'une ville. Son plateau, qui est de niveau avec les plaines environnantes, en est séparé par les deux vallées qui forment comme de larges fossés au fond desquels, à une profondeur de 45 mètres, coulent les eaux du Clain et celles

(1) Ce travail, rédigé sur les notes et documents fournis par les membres de la Société, a pour but de présenter aux étrangers et aux habitants de Poitiers eux-mêmes une sorte de catalogue raisonné des édifices intéressants par leur architecture ou par leurs souvenirs, que renferme la capitale du Poitou. J'ai cru devoir y comprendre quelques notions sur les établissements scientifiques et de bienfaisance qui s'y trouvent aujourd'hui; obligé de me renfermer dans des bornes étroites, j'ai eu soin d'indiquer les ouvrages et les dissertations où l'on pourra puiser de plus amples renseignements.

de la Boivre. A l'ouest et au sud, ce terrain est abrupt et d'un accès difficile; ailleurs il descend en pentes assez douces pour qu'on puisse y placer des constructions. Le côté opposé des vallées, la contrescarpe des fossés, est une muraille de rochers souvent à pic interrompue par quelques ouvertures qui donnent accès dans la ville.

Les vallées du Clain et de la Boivre ne promettaient pas seulement une protection naturelle aux hommes qui viendraient se réfugier entre leurs bras; elles leur offraient encore la fertilité de leurs prairies, l'abondance de leurs eaux, la fraîcheur de leurs ombrages; enfin, la révolution géologique qui les a produites a mis à jour et indiqué ainsi à l'industrie de l'homme des pierres propres à construire les édifices d'une grande cité. Tout porte donc à penser que dès la plus haute antiquité les hommes ont su profiter de tant d'avantages, et que l'emplacement sur lequel est situé Poitiers a fixé l'un des premiers les hordes errantes qui cédaient, à leur insu, au besoin d'une civilisation en progrès.

L'histoire des Galls, confiée tout entière à la mémoire des druides, a disparu avec eux; la seule trace qui reste à Poitiers de cette antique société est le monument connu sous le nom de *pierre levée*, qui existe encore sur le coteau, à l'est de la ville, au dessus du faubourg St-Saturnin, non loin de la route de Limoges (1).

(1) La *pierre levée* est un bloc de nature calcaire de 6 mètres 80 centimètres de longueur y compris la cassure, de 4 mètres 60 centimètres de largeur, et de 83 centimètres d'épaisseur moyenne; sa forme est un ovale allongé dont les extrémités sont au sud-ouest et au nord-est; son élévation, hors de terre, est de 1 mètre 35 centimètres dans la partie sud-ouest qui reste soulevée : la partie nord-est est tombée. Au XVIIIe siècle, la table était encore debout. Elle avait été élevée, dit Rabelais (liv. 2, ch. 5), par Pantagruel, lequel « voyant que les escholiers

Lorsque les légions romaines firent la conquête des Gaules, il existait sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui Poitiers une cité connue sous le nom de *Limonum* (1). Cette ville avait déjà une grande importance, puisque le Picton Duratius, allié fidèle des Romains, y soutint un siége contre une nombreuse armée d'Angevins, commandée par Dumna-

» étoient aucunes fois de loisir et ne sçavoient à quoy passer temps, en » eut compassion. En ung jour, print d'un grand rochier qu'on nomme » Passe-Lourdin, une grosse roche, ayant environ 12 toises en quarré » et d'épaisseur 14 pans, et la mit sus quatre pilliers au milieu d'un » champ bien à son aise : affin que les dicts escholiers, quand ils ne » sçauroient autre chose faire, passassent temps à monter sus la dicte » pierre et là bancqueter à force flaccons, jambons et pastés, et escripre » leurs noms dessus avec ung cousteau, et de présent l'appelle-on la » Pierre levée. Et en mémoire de ce, n'est aujourd'hui passé aulcun » en la matricule de la dicte université de Poictiers, sinon qu'il ait beu » en la fontaine caballine de Croustelles, passé à Passe-Lourdin et » monté sur la pierre levée. »

Les habitants des faubourgs et de la campagne ont une autre opinion sur l'origine de la pierre levée. Ils pensent que c'est un présent de Ste Radégonde, et ils racontent que la sainte portait la pierre sur sa tête et les piliers dans son tablier de mousseline : l'un d'eux tomba par terre et fut immédiatement emporté par le diable, ce qui explique parfaitement pourquoi la table n'est soulevée que d'un côté.

Bouchet dit que la pierre levée a été placée par Aliénor d'Aquitaine, vers 1150, pour servir à une foire qui se tenait autrefois dans le champ où elle se trouve.

Enfin les archéologues classent la pierre levée parmi les monuments connus sous le nom de *dolmen*, qui étaient ou des tombeaux gaulois ou des autels druidiques, peut-être même l'un et l'autre.

(Voir une dissertation de M. Mangon de la Lande, Mémoires de la Société, 1836, pag. 40, et de nouvelles observations, année 1838, pag. 90.)

(1) Voir une dissertation de M. Mangon de la Lande sur ce sujet, Bulletin de la Société du 1er septembre 1837.

cus (1). Devenue cité gallo-romaine, *Limonum* reçut toutes les améliorations que les légions portaient avec elles chez les peuples conquis. Une enceinte fortifiée couronna le plateau sur lequel s'élevait la ville; des temples, dont quelques débris retrouvés il y a peu d'années (2) attestent la magnificence, furent construits dans son sein; un immense amphithéâtre put offrir à 22,000 personnes le spectacle des jeux du cirque; à ses portes s'élevèrent de délicieuses *villa*, ornées de marbres précieux apportés à grands frais d'Italie; puis des aqueducs allèrent chercher à plusieurs lieues de la ville l'eau nécessaire aux besoins d'une population nombreuse. Toute cette splendeur s'éclipsa avec la puissance romaine; envahi par les Vandales au ve siècle, puis par les Visigoths, ces barbares demi-civilisés, Poitiers tombe ensuite entre les mains des Francs, après la bataille de *Voulon* (3) et la défaite d'Alaric par Clovis. Au milieu des ténèbres qui vont s'épaississant chaque jour, Poitiers est plusieurs fois pris et repris par ces chefs de barbares, qui s'intitulent rois d'Austrasie ou de Neustrie, et chaque fois une dévastation nouvelle signale le passage du conquérant.

Cependant, aux monuments du paganisme avaient succédé ceux de la religion chrétienne; des églises avaient remplacé les temples des faux dieux : telles étaient à Poitiers la basilique de St-Hilaire et l'église dans laquelle était placé le tombeau de Ste Radégonde. Mais les Normands, dans le ixe siècle, dévastèrent ces monuments de la piété de nos

(1) Voir la notice sur une médaille gauloise de M. Mangon de la Lande, Mémoires de la Société, 1836, p. 337.

(2) Voir le rapport sur les galeries souterraines ou l'antique enceinte de la ville de Poitiers, par M. Mangon de la Lande, Mémoires de la Société, 1836, p. 344.

(3) Dite mal à propos de *Vouillé*. Voir la note 1re de la p. 9.

ancêtres, et les peuples découragés n'essayèrent pas de relever des édifices qui devaient bientôt disparaître avec le monde lui-même dans la grande catastrophe annoncée pour la fin du xe siècle (1).

Lorsque le premier soleil du xie siècle se fut levé sur le monde encore debout, la société respira et se reprit à vivre : alors les églises sortirent de leurs ruines; bientôt à l'architecture romane succéda le style ogival, et, pendant une période de cinq siècles, la foi chrétienne produisit ces magnifiques monuments qui étonnent aujourd'hui notre indifférence. Dans le xvie siècle, le rationalisme protestant s'en vint dévaster nos églises, briser leurs vitraux, piller leurs trésors, fouiller les tombeaux, et jeter au vent ou aux flammes les reliques les plus vénérées. Moins de deux siècles plus tard, on adjugea les églises elles-mêmes au plus offrant et dernier enchérisseur. Heureusement, les principaux monuments de Poitiers échappèrent à la destruction, ceux qui les avaient achetés n'ayant eu ni le temps ni les moyens de les faire démolir.

Il ne faut point chercher dans Poitiers l'élégance des villes modernes, mais plutôt y étudier le caractère qui va s'effaçant chaque jour des villes du moyen-âge. Ce sont des rues étroites, tortueuses et mal pavées, bordées d'édifices peu élevés; on y voit encore quelques-unes de ces vieilles maisons en bois dont le premier étage, revêtu d'ardoises, surplombe sur le rez-de-chaussée; quelquefois les charpentes laissées à nu sont sculptées avec beaucoup de soin, et représentent des animaux, des figures humaines, des ornements capri-

(1) Un grand nombre de chartes de donations aux églises et monastères, vers la fin du xe siècle, commencent ainsi : *appropinquante termino mundi.*

cieux et élégants. D'autres fois, ce sont des maisons construites en pierres de taille avec des pignons dentelés, des fenêtres larges et surbaissées, partagées dans la hauteur et dans la largeur par la croix en pierre qui leur a fait donner le nom de *croisées*. On trouve encore à quelques-unes de ces fenêtres des vitraux peints; les portes, en ogive, sont ornées de sculptures ; ordinairement un escalier à vis renfermé dans une petite tour conduit aux étages supérieurs. Toutefois, ces débris de la vénérable antiquité deviennent moins communs de jour en jour; ils n'apparaissent qu'à ceux qui se donnent la peine de les chercher, et le voyageur qui traverse notre ville en diligence depuis la barrière de Bordeaux jusqu'à celle de Paris n'a aucune idée de l'intérêt archéologique qu'elle présente.

Ce ne sont pas seulement les édifices, ce sont encore les événements auxquels son nom se rattache qui donnent à une ville de l'intérêt. Sous ce rapport, Poitiers vient se placer au premier rang parmi les villes de France. Successivement gauloise, romaine, visigothe, franque, anglaise (1), elle

(1) Le Poitou fut conquis par Publius-Crassus, lieutenant de César, et soumis à l'administration des provinces romaines; il fut placé par Auguste dans la Gaule aquitanique. En 418, il faisait partie de la seconde Aquitaine, lorsqu'il fut cédé par l'empereur Honorius aux Visigoths : ceux-ci en restèrent en possession jusqu'au moment où leur roi Alaric fut battu et tué par Clovis, en 507. Plus tard, le Poitou fit partie du royaume d'Aquitaine, établi par Charlemagne pour son fils Louis le Débonnaire, et il fut gouverné par des comtes qui devinrent bientôt à peu près souverains. Le roi Louis VII, auquel il avait été apporté par son épouse la fameuse *Aliénor* ou *Eléonore* d'Aquitaine, ayant répudié cette princesse, elle épousa, en 1152, Henri II, roi d'Angleterre, auquel elle porta en dot le Poitou. Philippe-Auguste, en 1203, confisqua le Poitou sur Jean-sans-Terre, vassal de la couronne pour les terres qu'il possédait en France, après le meurtre d'Arthur son

figure dans la plupart des grands événements dont notre patrie a été le théâtre depuis dix-neuf siècles. Non loin de ses murs se sont livrées quatre batailles célèbres par leurs résultats : Clovis, en triomphant d'Alaric (507), a détruit l'empire arien des Visigoths et fondé le royaume catholique des Francs (1) ; Charles Martel, en taillant en pièces les troupes d'Abdérame (732), a sauvé la France du dégradant mahométisme (2) ; la défaite du roi Jean (1356), de même que la défaite de Crécy, a porté un coup mortel à la noblesse féodale et préparé l'affranchissement du tiers-état (3) ; la victoire

neveu. Le Poitou retourna aux Anglais en 1360, par l'effet du traité de Brétigny ; puis enfin il revint définitivement à la France en 1370, grâce au connétable du Guesclin.

(1) La plupart des historiens modernes, suivant une opinion erronée, placent le lieu de cette bataille à *Vouillé*. Monseigneur de Beauregard, ancien évêque d'Orléans, membre de la Société, s'est livré, lorsqu'il était curé de Saint-Pierre de Poitiers, à des recherches desquelles il résulte que la bataille entre Clovis et Alaric a eu lieu auprès de *Voulon*, sur les bords du Clain, et non à *Vouillé*, qui est éloigné de 8 kilomètres de cette rivière.

(Voir l'analyse du mémoire de Mgr de Beauregard, par M. Ménard, Mémoires de la Société, 1836, p. 109.)

(2) Il y a bien des contestations sur la détermination du champ de bataille de Charles-Martel. M. Chalmel le place auprès de Tours, dans les landes de Miré ; le baron de Marcognet, dans les plaines de Sublaine et d'Athie, entre Amboise et Loches. M. André, dans un mémoire rempli d'érudition, qu'on trouve au tome 2, pag. 138, des Mémoires de la Société académique de Poitiers, le place, ainsi que l'a fait plus tard Dufour, à Moussais-la-Bataille, à 25 kilomètres de Poitiers, dans le *delta* que forment les eaux de la Vienne et du Clain.

(3) Le champ de bataille du roi Jean est à 7 kilomètres sud-est de Poitiers, entre *Beauvoir* et *Nouaillé*, et non, comme l'ont dit quelques personnes, à Beaumont, qui est entre Châtellerault et Poitiers, au nord de cette dernière ville. Le nom de *Maupertuis*, donné par les historiens

de Moncontour, remportée par le duc d'Anjou, depuis Henri III, sur les protestants, a contribué à la conservation de la foi catholique (1569).

Des événements politiques d'une autre nature signalèrent Poitiers et ses environs. A quelques lieues de la ville, à Jazeneuil suivant les uns, au Vieux Poitiers suivant les autres, eut lieu, entre Carloman et Pepin, le traité par lequel les deux fils de Charles-Martel se partagèrent un royaume qu'ils gouvernaient sous le nom d'un fantôme de roi.

C'est à Poitiers même que fut résolue entre le pape Clément V et Philippe le Bel la suppression de l'ordre des Templiers, mystérieux événement sur lequel l'histoire n'a point encore dit son dernier mot.

Lorsque la France était presque entièrement envahie par l'étranger; que, par suite de nos discordes civiles, un Anglais se faisait couronner roi de France à Paris, la nationalité française, réfugiée dans nos murs, y proclamait l'avénement de Charles VII au trône, et Poitiers, pendant une grande partie de ce règne libérateur, devenait la véritable capitale de la France : le roi y avait transféré le parlement et l'université de Paris, qui y restèrent de 1418 à 1436.

à cette bataille, a causé pendant longtemps de l'incertitude, parce qu'on ne trouvait pas, entre Beauvoir et Nouaillé, de localité qui portât ce nom. Mais plusieurs chartes, qui existent aux archives de la préfecture de Poitiers, ont fait disparaître toute difficulté, en prouvant que le lieu nommé aujourd'hui *la Cardinerie*, situé à peu de distance de Nouaillé, s'appelait autrefois *Maupertuis*. Près de là, dans le ténement dit *Champ-de-la-Bataille*, on a trouvé des débris d'armes et d'ossements, ce qui confirme cette opinion.

(Voir plusieurs notices insérées dans la *Revue Anglo-Française*, tome 5.)

Ce fut alors que l'on amena à Poitiers cette jeune fille de Vaucouleurs, qui était allée trouver le roi à Chinon, se disant envoyée de Dieu pour sauver la France (1428). C'est à Poitiers qu'elle subit, devant l'université, les interrogatoires qui devaient faire reconnaître la réalité de sa mission, et qu'elle déconcerta par la simplicité et l'à-propos de ses réponses les vieux docteurs de la faculté de théologie. Ce fut de Poitiers qu'elle partit pour parcourir cette glorieuse carrière, au bout de laquelle l'attendait le bûcher des Anglais. L'apparition de cette héroïne chrétienne avait fait une telle impression sur les habitants de Poitiers, que plusieurs siècles après on montrait encore l'auberge dans laquelle Jeanne d'Arc était descendue et la pierre sur laquelle elle avait posé le pied pour monter sur son palefroi (1).

« J'ai ouï dire en ma jeunesse, écrivait Bouchet, et dès l'an mil quatre cent quatre-vingt-quinze, à feu Christophe de Peyrat, lors demeurant à Poitiers et près ma maison, qui avoit près de cent ans, qu'en madite maison y avoit eu hostellerie où pendoit l'enseigne de la Rose, où ladite Jeanne étoit logée, et qu'il la veit monter à cheval toute armée. »

Pendant les guerres de religion qui ensanglantèrent la France au milieu du XVIe siècle, Poitiers resta fidèle au catholicisme comme il l'avait été à la nationalité française. Il fut pris et pillé en 1562 par le comte de Grammont et ses Gascons. Quelques années plus tard, en 1569, il fut de nouveau assiégé par l'armée protestante, forte de trente mille

(1) Cette pierre a été recueillie par feu M. l'abbé Gibault, lors de la démolition de l'auberge de la Rose, qui faisait le coin, à gauche en descendant, de la Grand'Rue et de la rue des Trois-Cheminées; elle est aujourd'hui au musée du temple St-Jean.

hommes, sous les ordres de l'amiral de Coligny. Mais, cette fois, on avait eu le temps de se mettre en défense : le duc de Guise commandait dans la ville, et pendant six semaines les efforts d'une armée nombreuse, secondée par une artillerie formidable, échouèrent devant le courage des habitants qui rivalisèrent d'ardeur avec les troupes du duc de Guise et les Italiens de Ludovic Sforce. L'approche du duc d'Anjou, depuis Henri III, détermina la levée du siége, et l'armée protestante alla se faire tailler en pièces dans les plaines de Moncontour, laissant le nom de son général au rocher près duquel on dit que l'amiral de Coligny se plaçait pour diriger les opérations du siége.

Bien des souverains honorèrent Poitiers de leur visite, depuis le bon roi Dagobert, qu'on a accusé d'avoir emporté dans son abbaye de St-Denis les portes en bronze de l'église de St-Hilaire et un baptistère antique (1), jusqu'à Louis XIV, qui y vint en 1650 accompagné de sa mère et de Mazarin, et fut harangué par le maire, les échevins et les bourgeois à genoux. Saint Louis vint y mettre son frère Alphonse en possession de son apanage. François I[er] y fit son entrée en 1519 avec sa mère et sa femme, et la ville se signala par la richesse des fêtes qu'elle lui donna. Charles-Quint y reçut aussi les hommages du corps de ville, lorsqu'il traversa la France, naguère son ennemie, sous la sauvegarde de l'honneur français.

La religion catholique a laissé à Poitiers plus d'un beau souvenir. Dès le quatrième siècle, nous trouvons St Hilaire, le défenseur de la foi contre l'arianisme, l'un des pères de l'église d'Occident, *le Rhône de l'éloquence* latine, comme

(1) Voir une dissertation par M. N. Gaillard. Bull. de la Soc., du 1[er] mai 1836.

l'appelait St Jérôme, l'auteur du *Te Deum* composé pour célébrer la victoire de la foi sur l'hérésie, et qui est resté dans le monde chrétien comme un chant de victoire (1). L'éloquence du saint évêque n'est plus admirée aujourd'hui que par un petit nombre d'érudits; mais le souvenir de sa bonté est resté populaire. St Hilaire est invoqué par le peuple poitevin dans ses souffrances, et un vieux bas-relief à demi mutilé nous le représente encore ressuscitant un enfant qu'il rend aux embrassements de sa mère (2).

A huit kilomètres de Poitiers, un autre saint justement célèbre, St Martin, l'apôtre des Gaules, l'élève et l'ami de St Hilaire, a jeté les fondations du premier monastère qui ait été bâti dans les Gaules. Ce fut dans cette retraite que l'admiration des peuples vint le chercher pour l'élever au trône épiscopal de Tours (3).

Deux siècles plus tard, Radégonde, épouse de Clotaire Ier, qui préférait à l'éclat de la couronne le voile de religieuse, qu'elle avait reçu à Noyon des mains de saint Médard, vint chercher un asile à Poitiers, et y fonda (4) l'abbaye de Ste-Croix, qui subsiste encore aujourd'hui. A cette époque où la barbarie débordait de toute part, au milieu de ces sauvages figures de conquérants germains, rien n'est gracieux comme l'aspect de cette jeune femme élevée dans toute l'élégance de la civilisation romaine, instruite dans les belles-

(1) Voir une dissertation de M. l'abbé Cousseau, membre de la Société, insérée au volume des Mémoires de 1836, p. 251.

(2) Voir ci-après.

(3) Voir le mémoire sur le plus ancien monastère des Gaules et sur l'état actuel de l'église de Ligugé, par M. l'abbé Cousseau, Mémoires de la Société, 1839, p. 37.

(4) Vers l'an 550.

lettres et formée par la religion chrétienne à la pratique de toutes les vertus (1). Doit-on s'étonner que le pieux et savant Fortunat, l'un des derniers représentants des classes riches et polies de la société romaine, soit venu se fixer à Poitiers? Il y trouvait auprès de Ste Radégonde et de Ste Agnès, abbesse de Ste-Croix, une douce intimité qu'embellissait l'amour des lettres et qu'épurait la religion. Les plaisirs de cette intimité sont décrits dans les vers élégants de Fortunat, qui rappellent quelquefois, au milieu de cette époque de décadence, la grâce et le charme de l'antique poésie latine. Fortunat devint le protecteur de l'abbaye naissante, et plus tard déploya sur le trône épiscopal de Poitiers les vertus qui lui méritèrent le titre de saint (2).

Après treize siècles écoulés, Ste Radégonde est toujours l'amie, la protectrice des Poitevins ; chaque année encore, à l'époque de sa fête (3), les routes qui conduisent à Poitiers sont couvertes d'habitants des campagnes, vêtus de leurs plus beaux habits, qui viennent offrir leurs hommages et adresser leurs prières à la sainte. Des familles entières voyagent dans de grandes charrettes garnies de paille fraîche ; d'autres, dont la fortune est plus modeste, n'ont qu'un âne pour tout équipage : le père et la mère sont à pied, conduisant par la main les enfants qui peuvent marcher, et les paniers de l'âne sont remplis par de tout petits enfants dont

(1) Elle lisait assidûment Saint-Grégoire de Nazianze, Saint-Basile, Saint-Athanase, Saint-Hilaire, Saint-Ambroise, Saint-Jérôme, Saint-Augustin, Sedulius et Paul Orose. (Récits mérovingiens, tom. 2, pag. 202, n° 1.)

(2) Fortunat est l'auteur de l'hymne *Vexilla regis*, qu'il composa à l'occasion de la translation des reliques de la vraie croix, que l'empereur Justin II envoya à sainte Radégonde.

(3) Le 13 août et pendant le reste du mois.

la figure pleine de fraicheur est surmontée d'un large et lourd bonnet garni de paillettes et orné de rubans. C'est que Ste Radégonde a pour les enfants un cœur tout maternel, et que ceux qu'on a fait passer sous son tombeau doivent être préservés de tout danger et de toute maladie.

Le siége épiscopal de Poitiers, illustré par St Hilaire et par St Fortunat, présente une série de cent quinze pontifes (1), parmi lesquels on remarque Pierre II, qui ne craignit pas de prononcer dans son église, un jour de fête, au milieu de la foule, la formule d'excommunication sur la personne même de l'adultère Guillaume IX, comte de Poitou et duc d'Aquitaine (2); le savant Gilbert de la Porée, qui partagea un instant les erreurs théologiques d'Abailard, eut pour adversaire St Bernard, fut condamné par le concile de Reims l'an 1148, reconnut ses erreurs et mourut dans le sein de l'église (3); Gauthier de Bruges, qui fut déposé par le pape Clément V, dont il avait été adversaire, qui mourut en protestant contre sa sentence, et dont la mémoire reçut plus tard du même pape une juste réparation (4); Simon de Cramaud, depuis

(1) Non compris deux évêques constitutionnels. Il y a eu 112 évêques jusqu'en 1791, et depuis le concordat de 1802, trois évêques, en comptant Mgr de Bouillé qui occupe aujourd'hui le siége épiscopal.

(2) Dès qu'il entendit les premiers mots de la formule d'excommunication, le comte furieux mit l'épée à la main pour tuer l'évêque. Celui-ci le pria de lui accorder quelques instants, puis il continua de prononcer l'anathème. S'approchant ensuite de Guillaume, il lui dit avec calme; *Tu peux frapper maintenant, j'ai fini.* Le duc, qui avait eu le temps de reprendre son sang-froid, remit son épée dans le fourreau, en disant: *Je ne t'aime pas assez pour t'envoyer en paradis.* Pierre, exilé à Chauvigny, y mourut quelque temps après, en 1115.

(3) Gilbert fut dénoncé à St Bernard par l'archidiacre de Poitiers, l'austère *Joannes Qui-non-ridet* (Jean qui ne rit pas).

(4) Voir plus bas la chronique relative à Gauthier de Bruges.

patriarche d'Antioche et cardinal, qui remplit de hautes fonctions politiques sous Charles VI (1); Juvénal des Ursins, membre de l'illustre famille qui a donné tant d'exemples de vertu et d'amour de la patrie; Chasteigner de la Roche-Pozay, qui pendant les troubles de la Fronde maintint Poitiers dans l'obéissance au roi, et ne craignit pas de déroger aux règles ecclésiastiques en endossant la cuirasse pour s'opposer à l'entrée du prince de Condé dans la ville (2).

Poitiers vit tenir dans ses murs quelques-unes de ces assemblées ecclésiastiques qui non-seulement veillaient au maintien de la foi et au rétablissement de la discipline, mais encore exerçaient sur la législation et le gouvernement une heureuse influence, résultat naturel de la supériorité des lumières du clergé au milieu des siècles d'ignorance. On y célébra à différentes époques sept conciles (3).

(1) Voir Mémoires de la Société, 1840.

(2) Ce fait fut justifié par un livre du célèbre abbé de St Cyran, Duvergier de Hauranne, si connu depuis dans les discussions relatives au jansénisme. Voir Thibaudeau, tom. 5, pag. 324.

(3) Le premier, en 590, dans l'église de Saint-Hilaire.

Le deuxième, ouvert le 13 janvier 1004; cinq évêques et douze abbés y assistèrent.

Le troisième, en 1023 ou 1024.

Le quatrième, en 1075, contre les erreurs de Béranger, présidé par Guérant, cardinal, légat de Grégoire VII.

Le cinquième, en 1078, présidé par Hugues, évêque de Die, légat du même pontife Grégoire VII. On y annula des élections épiscopales soutenues par le roi Henri I[er], quoiqu'elles fussent illégitimes. On y fit dix canons qui regardent la discipline ecclésiastique.

Le sixième, en 1100, le dix-huit novembre, dans l'église de Saint-Pierre. Il s'y trouva quatre-vingts prélats, tant évêques qu'abbés. On y excommunia Philippe I[er] et Bertrade. Guillaume IX, comte de Poitou, avait ordre du roi de s'opposer à cet acte que St Pierre II, évêque

Le Poitou a été gouverné par des comtes souverains jusqu'à la célèbre Aliénor ; la plupart d'entre eux étaient à la fois ducs d'Aquitaine, jouissaient de tous les droits de la souveraineté sous l'autorité plus nominale que réelle du roi, auquel ils devaient être subordonnés en leur qualité de grands vassaux. Leur histoire présente tout l'intérêt de l'époque féodale ; on y trouve des exploits militaires, des actes de violences et de générosité, des galanteries et des fondations de monastères. Il y a une série de *Guillaume* qui furent de rudes seigneurs, et qui se partagèrent les vices et les vertus de ces temps d'héroïsme grossier : c'est Guillaume *Tête-d'étoupes*, défenseur des derniers carlovingiens, qui est vaincu par Hugues, comte de Paris, puis va guerroyer contre Alain *Barbe-torte*, duc de Bretagne ; c'est Guillaume *Fier-à-bras*, qui s'efforce de réparer les désordres de sa vie en prenant dans sa vieillesse l'habit religieux dans l'abbaye de St-Cyprien ; c'est Guillaume *le Grand*, digne de ce nom, moins par ses expéditions guerrières, que par le mérite bien plus rare alors de ses institutions civilisatrices ; c'est Guillaume IX, véritable troubadour, qui chante dans d'indiscrètes poésies les aventures amoureuses dont il a été le héros, va dévotement se faire battre par les infidèles en Palestine, et, dégoûté de la guerre sainte, revient à Poitiers continuer une vie licencieuse qui attire sur lui les foudres de l'Eglise. Au nombre de ces comtes de Poitou on voit figurer

de Poitiers, exécuta en pleine assemblée, malgré les menaces et les violences du comte.

Ce concile a laissé seize canons disciplinaires.

Le septième, en 1106. Le légat Brunon de Seigny y prêcha, le 26 mai, pour la croisade. On y vit Boëmond, l'un des héros de la Palestine, qui venait d'épouser Constance, fille de Philippe I[er] et de Berthe. On y traita aussi de matières ecclésiastiques.

Louis VII, époux d'Aliénor d'Aquitaine, et Richard Cœur-de-lion, roi d'Angleterre.

Poitiers est depuis longtemps un centre intellectuel : la théologie, le droit, la médecine, les belles-lettres, les sciences, y ont toujours été l'objet d'études sérieuses. Saint Hilaire, dès les premiers siècles du christianisme, y écrivait des livres qui sont restés comme des modèles d'éloquence et de raisonnement; Fortunat y cultivait les muses latines et composait des poésies pleines d'élégance et de grâce, bien qu'un peu maniérées; le comte Guillaume, en véritable troubadour, courait le monde cherchant des aventures qu'il racontait ensuite dans d'indiscrètes poésies; sa petite-fille, Aliénor, réunit à Poitiers une cour brillante dans laquelle florissait la poésie romane (1). A une époque plus rapprochée de nous, vers la fin du XVIe siècle, madame et mademoiselle Desroches, sa fille, attiraient dans leur hôtel, précurseur de l'hôtel de Rambouillet, tous les beaux esprits de l'époque : là venaient, pendant la tenue *des grands jours*, les magistrats du parlement de Paris, le président de Harlay, l'avocat général Brisson, les avocats Loysel, Chopin, Pasquier, etc.; et tous ces graves personnages se livraient à une gaité toujours un peu pédante, et célébraient en vers français, latins et grecs, la science, l'esprit et les charmes des dames Desroches (2).

L'un des derniers représentants de la poésie latine, *Rapin*, a fait ses études à Poitiers. Le procureur Jean Bouchet, infatigable écrivain, a composé, outre *ses Annales* d'Aqui-

(1) Voir l'Essai historique sur la poésie romane dans le Poitou pendant le moyen-âge, par M. André; séance publique de la Société académique de Poitiers, mai 1830, p. 48.

(2) Voir, pour connaître les hommes célèbres du Poitou, la bibliothèque historique du Poitou de *Dreux-Duradier*.

taine, *vingt* ouvrages sur différents sujets historiques. Le savant Besly, auteur de l'Histoire des comtes de Poitou et d'autres ouvrages estimés, avait, comme Rapin, étudié à Poitiers. Dans quelques familles, la science et l'illustration ont été en quelque sorte héréditaires ; telles sont les familles Irland, Filleau et autres, qui ont fourni plusieurs générations d'hommes distingués à différents titres.

Poitiers avait, avant 1789, une grande importance administrative : c'était la capitale du Poitou, le siége d'un évêché, d'une généralité, d'un présidial dont les membres portaient la robe rouge, en mémoire du séjour que le parlement avait fait dans cette ville sous Charles VII ; elle avait un bailliage, une élection, une sénéchaussée, un hôtel des monnaies, une université, un grand nombre de couvents et de paroisses. C'est aujourd'hui le siége d'un évêché, le chef-lieu du département de la Vienne, d'une cour royale et d'une académie.

Après avoir jeté un coup d'œil général sur l'ancien Poitiers, voyons ce que le Poitiers d'aujourd'hui présente d'intéressant.

§ II.

LA PLACE D'ARMES. — LES ARÈNES. — SAINT-NICOLAS.

Le point de départ de notre excursion (1) sera la place *d'Armes*, appelée autrefois place *du Vieux-Marché*, et place *Royale* lorsqu'en 1687 le corps consulaire eut fait élever une statue pédestre à Louis XIV aux frais du commerce de Poitiers, dans le lieu où est aujourd'hui la fontaine (2). Cette

(1) Voir le plan de Poitiers, pl. I.

(2) La statue de Louis XIV, dont la tête est au musée de la Société,

statue fut détruite dans la première révolution ; ce qui n'empêcha pas l'auteur de l'*Ermite en province*, qui voyageait dans les vieilles géographies, de la voir encore en 1824.

On remarque au nord-ouest de la place un portail d'ordre corinthien d'une exécution élégante, mais dont les pierres, de mauvaise qualité, sont fort détériorées. Ce portail, qui date de 1667, est plaqué sur l'église des Augustins, fondée en 1345 par messire Albert Berland, chevalier. L'église, qui sert aujourd'hui de magasin de fer, n'offre rien qui soit digne de fixer l'attention. On voit dans une des chapelles quelques fresques d'une exécution médiocre.

En retour, vers le nord, se trouve la salle de spectacle, construction récente, qui présente le flanc à la place ; plus loin, une grande maison, remarquable par ses balcons, est celle dans laquelle mourut, d'une attaque d'apoplexie, le 20 février 1840, Boncenne, député à l'assemblée des représentants en 1815, avocat éloquent, doyen de la faculté de droit de Poitiers, auteur de la *Théorie de la procédure civile*. Le conseil municipal, pour honorer sa mémoire, a décidé qu'une table de marbre portant une inscription commémorative serait placée sur cette maison.

En sortant de la place par l'angle sud-est, après avoir parcouru la rue de la Lamproie et tourné à gauche, on aperçoit à sa droite une auberge qui a pour enseigne : *aux Vreux* ou *aux Antiquités romaines* : c'est dans l'enceinte occupée par la cour et les jardins de cette maison que nous pourrons jouir de

était l'œuvre du sculpteur Girouard, Poitevin, auteur du portail des Augustins dont il va être parlé tout à l'heure, et de la porte de l'ancien tribunal consulaire, rue de la Mairie. (Voir ce portail, pl. II.) Girouard a donné à la Bretagne, où il a passé une partie de sa vie, plusieurs ouvrages en ronde bosse estimés. Il est mort en 1720, à l'abbaye de Prières (Morbihan), où il travaillait à l'ornementation du grand-autel.

la vue des arènes (1). Expliquons, avant d'entrer, le mot *Vreux* et la signification qu'on lui a donnée. Sur cet emplacement était située autrefois une maison qui avait été achetée le 5 mai 1583 par Raoul du Fou, abbé de Nouaillé, évêque d'Évreux : on l'appelait par ce motif hôtel *d'Evreux*. Le fondateur de l'auberge, peu versé dans l'étude de la géographie, crut que ces mots, qu'il ne comprenait pas, signifiaient les *antiquités romaines*, qui excitaient souvent la curiosité des voyageurs. En conséquence, il créa de son autorité privée le substantif *vreux*, synonime, pour lui, d'*antiquités romaines*, qui, précédé de l'article *des*, a le même son que les mots *d'Évreux*.

Au fond de la cour de l'auberge, à droite, existe une voûte de 6 mètres 20 cent. de largeur et de 22 mètres de longueur, dont la direction inclinée offre une pente d'environ 5 mètres 20 centimètres pour toute sa longueur. Cette voûte, dont l'extrémité a été murée, traversait l'amphithéâtre et, s'ouvrant sur l'arène, offrait une entrée aux bêtes, aux chars et aux compagnies de gladiateurs, qui figuraient dans les spectacles (2). Elle était précédée d'un portique dont il ne reste plus de trace aujourd'hui ; le blocage, qui est maintenant à nu, était recouvert de pierres échantillonnées, dont quelques-unes sont encore en place. Les deux côtés de la voûte reposaient sur deux corniches dont on peut voir encore quelques fragments : les fenils de l'auberge sont établis sous des voûtes qui soutenaient les gradins et donnaient issue dans les différentes parties de l'amphithéâtre. L'une de ces voûtes, située auprès de la grande entrée et

(1) Voir pl. III.

(2) Voir les Arènes de Poitiers, par M. Mangon de la Lande, Mémoires de la Société, 1837.

fermée par une petite porte, conduit dans l'intérieur des arènes, occupé aujourd'hui par des jardins. Pour voir l'ensemble des ruines, il faut monter sur l'élévation située à droite de l'entrée; on est placé alors au sommet de l'amphithéâtre, qu'on voit se développer à gauche et vis-à-vis de soi : la partie à droite est démolie et remplacée par des maisons.

L'amphithéâtre de Poitiers, dont on attribue la fondation à l'empereur Gallien, date, selon toutes probabilités, du milieu du IIIe siècle. Il se composait, comme tous les édifices de ce genre, de plusieurs étages de gradins, divisés par des escaliers et des passages. Dans la partie inférieure, aujourd'hui démolie, était le *podium*, réservé aux magistrats, aux vestales et aux personnes de distinction. « On peut se figurer le *podium*, dit M. Mangon de la Lande (1), comme une longue tribune ou un péristyle circulaire élevé au dessus de l'arène, orné de colonnes, de balustrades, et garanti de la fureur des animaux par des rets, des treillis ou de gros troncs de bois ronds et mobiles. On parvenait dans le *podium* par ces portiques et ces galeries, dont les restes encore bien conservés existent dans le fond de la cour à gauche...

» ... La deuxième præcinction, séparée de la première par un mur d'appui, se composait de sept à huit rangs de gradins destinés encore à des places de distinction. On y parvenait par de nombreuses avenues appelées *vomitoria;* c'étaient des portes percées au haut de chaque escalier auquel on arrivait du dehors par des voûtes couvertes. Un autre mur peu élevé formait l'intervalle de la seconde à la troisième præcinction; celle-ci comptait des gradins plus nombreux et

(1) Voir les Arènes, par M. Mangon de la Lande, Mémoires de la Société, 1837, p. 140.

de plus nombreux vomitoires ; c'était la place du peuple, *populus*, classe fort différente de ce que nous entendons par la populace, *plebs ;* cette dernière catégorie et celle des esclaves occupaient la quatrième præcinction, dont le dernier gradin s'appuyait contre l'attique. »

Des fouilles opérées, il y a quelques années, aux frais de la Société, dans les arènes mêmes, ont fait découvrir à un mètre 22 cent. de profondeur, et à peu de distance du *podium*, des cases, les unes d'un mètre et les autres d'un mètre 33 cent. de largeur, et toutes de 1 mètre 66 cent. ou 2 mètres de profondeur. M. de la Lande pense que ces cases étaient les *caveæ* dans lesquelles on renfermait les animaux destinés aux chasses ou aux combats. On a souvent trouvé dans les arènes de Poitiers des médailles en argent, en bronze, en billon ; la plus grande partie est du règne de Gallien. Le cabinet des médailles de la Société en possède 84 variétés et beaucoup de doubles. Un propriétaire du voisinage, faisant creuser une fosse pour y planter un arbre, il y a une vingtaine d'années, trouva un ossement d'une grandeur extraordinaire, qui paraît avoir appartenu à un animal de l'espèce des cétacés. On ne s'explique pas comment ce débris a pu se trouver dans les arènes.

L'amphithéâtre de Poitiers a été mesuré d'après les principes de la science par M. Mangon de la Lande fils, capitaine au corps royal d'état major; il forme une ellipse dont le grand axe du nord au midi est de 88 mètres (264 pieds), et le petit axe de l'est à l'ouest de 70 mètres (210 pieds); il est plus vaste que l'amphithéâtre de Pompéï, qui n'a que 63 mètres sur 34, et surpasse celui de Nîmes de 10 mètres ; comme les calculs faits sur l'amphithéâtre de Nîmes ont établi qu'il pouvait contenir 21,956 personnes, on peut conclure hardiment que l'amphithéâtre de Poitiers pouvait

recevoir plus de 22,000 personnes, ce qui donne une haute idée de l'importance de la ville à l'époque de la domination romaine (1).

De même que le colysée de Rome et les amphithéâtres d'Arles et de Nîmes, il est probable que l'amphithéâtre de Poitiers a servi de citadelle à l'époque des invasions des barbares; il est donc présumable que sa destruction, ou plutôt sa décadence, date de la fin du ve siècle. Cet édifice, exposé depuis quatorze siècles à toutes les causes de ruines, subsiste encore dans quelques-unes de ses parties, malgré les ravages de la guerre, l'action lente mais continue du temps, et les attaques sans cesse renaissantes de tant de générations qui sont venues y chercher, comme dans une carrière, des matériaux pour construire de nouveaux édifices. Aujourd'hui encore, une partie de la population peu aisée de la rue des *Arènes* et du bourg *Cani* est logée sous des voûtes romaines bien conservées; ces voûtes, situées à différents étages, servent à un grand nombre de maisons de caves, d'écuries, de chambres d'habitation et de greniers. Ainsi la civilisation romaine a laissé sur notre sol, comme dans nos lois, dans notre langue, dans nos mœurs, des traces non encore effacées.

En sortant de l'*hôtel d'Évreux*, on trouve à gauche l'*auberge de la Lamproie*. Dans la cour de cette maison subsiste encore l'abside de l'église du prieuré de St-Nicolas, fondé vers le milieu du xie siècle par Agnès de Bourgogne, comtesse de Poitiers. Ce prieuré, avec toutes ses possessions, fut donné à l'abbaye de Montierneuf par Guy Geoffroy, comte de Poitiers. La nef a été détruite en 1596 par l'explosion d'un

(1) Voir les Arènes, par M. Mangon de la Lande, Mémoires de la Société, 1837.

moulin à poudre que les maire et échevins y avaient fait établir; le clocher menaçait ruine, lorsque le prieur en demanda la démolition en 1768; il était placé à l'entrée de l'église, sur le côté gauche de la rue qui conduit de la place Royale à la Tranchée. Il ne reste aujourd'hui que le chœur, d'architecture romane, qui sert de remise à l'hôtel de la Lamproie. Il contenait le tombeau d'un Voyer d'Argenson.

§ III.

LES TROIS-PILIERS. — BLOSSAC. — PORTE DE LA TRANCHÉE. — DÉFAITE MIRACULEUSE DES ANGLAIS. — GROTTE A CALVIN. — AQUEDUCS ROMAINS. — MACHINE HYDRAULIQUE MODERNE.

En remontant la rue de la Tranchée, on laisse à gauche l'hôtel des Trois-Piliers appartenant autrefois au monastère de Luçon, auquel il avait été cédé par un Poitevin nommé Guillaume Grossin, en 1256; il est désigné dans la charte de donation sous le nom des *Pillers de Gautier* : ce nom lui vient de trois piliers dont l'usage n'a point été bien déterminé, et qui se trouvent encore aujourd'hui compris dans la maçonnerie du mur d'entrée. Dès le temps de Bouchet, au commencement du XVIe siècle, cette maison était une auberge; elle servait de limite entre le bourg de St-Hilaire, soumis à la juridiction du chapitre, et la ville proprement dite; deux petites figures, placées à droite et à gauche, dans les montants de la porte, du côté de la cour, indiquaient, dit-on, les deux territoires. L'une de ces petites figures existe encore dans le montant de gauche, l'autre a été couverte par la maçonnerie. Une porte séparait le bourg de la ville. La première rue que l'on rencontre à gauche est la rue de *la Baume*, ouverte depuis la révolution sur l'emplace-

ment du jardin des Capucins; au bout de cette rue on aperçoit, à droite, la grille du parc de Blossac.

Cette grille est surmontée des armes de M. de La Bourdonnaye, comte de Blossac, intendant du Poitou, qui, pour donner du travail à la classe indigente dans l'hiver de 1752, et faire en même temps quelque chose d'utile à la ville, entreprit d'établir une promenade sur des terrains provenant en grande partie de la famille Gillier de Clérambault (1). Blossac ne fut achevé qu'en 1771; on trouva dans les déblais un grand nombre de sépultures gallo-romaines et de vases funéraires. Quelques-uns de ces débris existent dans le musée de la Société.

A l'extrémité de la grande allée l'on découvre la route de Bordeaux qui passe entre la vallée du Clain, à gauche, et la vallée de la Boivre, à droite; c'est le seul côté par lequel on aborde la ville de plain-pied. Le mur qui soutient les terres de Blossac a été construit en 1786 dans le style des fortifications du moyen-âge. La porte de la Tranchée, avec laquelle il se relie, a été reconstruite peu de temps avant la révolution

(1) Le comte de *La Bourdonnaye-Blossac*, né à Rennes, a été intendant de la généralité du Poitou, de 1751 jusqu'à 1786. Pendant ces trente-cinq années, il a rendu les plus grands services à cette province, et pris les mesures propres à favoriser l'agriculture, l'industrie et les beaux-arts; il a fondé ou favorisé des établissements utiles, au nombre desquels il faut mettre une magnanerie, dont les bâtiments existent encore vis-à-vis la rue de la Baume. Homme de bien autant que bon administrateur, M. de Blossac fut l'objet de regrets unanimes, lorsqu'il quitta avec un vif chagrin la généralité du Poitou pour celle de Soissons. Le lieu et l'époque de sa mort sont ignorés. Depuis longtemps on s'étonne que la ville de Poitiers n'ait point élevé un monument à cet homme auquel elle doit tant de reconnaissance.

Voir une notice sur M. de Blossac, insérée dans le *Spectateur*, recueil périodique publié à Poitiers, en 1840.

de 1789; l'ancienne porte était à quelque distance de la porte actuelle, en descendant vers la Boivre; elle était célèbre dans les chroniques poitevines par un événement dont nous empruntons le récit, que nous abrégeons, à notre vieil annaliste Bouchet, en lui laissant, d'ailleurs, toute la responsabilité des faits.

En 1202, le Poitou était soulevé contre Jean Sans-terre, roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, en faveur d'Arthur, son neveu, qu'il venait de faire prisonnier à Mirebeau. « Or faut-il entendre qu'audit temps, le païs de » Poictou estoit tout remply de gensdarmes, les aucuns an- » glois pour ledit roi Iean, les autres françois ou bretons » pour ledit Artur, et par l'adueu du roi Phelippes, en manière » qu'on ne sauoit à qui s'aduoüer. » La ville de Poitiers, qui alors était *très-forte et presque imprenable*, avait prudemment fermé ses portes à Jean Sans-terre, lequel avait, quelque temps auparavant, signalé sa cruauté en saccageant et en brûlant une partie de la ville de Tours. Jean avait disséminé ses troupes dans les villes du Limousin et du Périgord, en recommandant à ses capitaines de tâcher de prendre Poitiers par surprise.

Le maire de Poitiers avait un *clerc* (secrétaire) *fort avaricieux et de grand esprit*, qui se laissa gagner par les Anglais, et promit de leur livrer la ville. En conséquence, la veille de Pâques, à minuit, une troupe anglaise, sous *fausses enseignes*, arriva à la porte de la Tranchée. A la même heure, le clerc pénétrait dans la chambre à coucher du maire avec l'intention d'enlever, pendant son sommeil, les clefs de la ville, qui devaient être déposées derrière son chevet ; mais les clefs ne se trouvèrent pas à leur place habituelle ni dans les autres endroits de la maison. Le traître avertit alors les Anglais, par un billet qu'il leur jeta du haut du rempart,

d'attendre l'exécution de sa promesse jusqu'à quatre heures du matin ; à cette heure-là, en effet, il entra de nouveau dans la chambre du maire qu'il réveilla , et lui demanda les clefs , sous prétexte qu'un gentilhomme voulait partir de grand matin pour aller devers le roi de France. Le maire chercha les clefs qu'il avait mises la veille sous son chevet, et ne les trouvant pas, il se douta de quelque trahison , et manda plusieurs habitants pour qu'ils allassent en armes à la porte de la Tranchée.

« Le bruit fut incontinent par la ville que les Anglois » estoient à la Tranchée et le beffray sonné : par quoy » chacun des habitans se mist en armes, et s'en allèrent tous » esmeus à la porte, et veirent par les crénaux des mu- » railles plus de mil et cinq cens Anglois morts et couchez par » terre, et les autres qui se tuoient. Parquoy ouurirent les » portes et sortirent sur eux pour deffaire le demeurant, ce » qu'ils firent, fors ceux qu'ils retindrent prisonniers. Les- » quels déclarèrent au maire et aux principaux de la ville, » toute la trahison : et que ledit jour à l'heure de quatre » heures, avoient veu audeuant desdites portes une royne » vestuë le plus richement qu'on sçauroit faire, et auec elle » vne religieuse et vn Evesque, qui auoient sans nombre de » gens armés : lesquels s'estoient mis à frapper sur les An- » glois : et qu'aucuns d'eux considérans que c'étoit la vierge » Marie, St Hilaire et Ste Radégonde (dont les corps repo- » soient en la ville), s'estoient par désespoir occis eux-mêmes » et les autres tué et occis leurs compagnons. Dont tous » les habitants rendirent grâces à Dieu et s'en allèrent faire » leurs pasques. Au regard du désloyal clerc on ne sceut ce » qu'il deuint, car despuis ne fut veu. Et est à coniecturer » que par vne des autres portes il se jecta en la riuière et » se noya ou que le diable l'emporta. »

Ce n'est encore là qu'une partie du miracle; pendant que les habitants, réveillés par le son du beffroy, couraient en armes à la porte de la Tranchée, « le pauure maire s'en alla » tout effrayé recommander la ville à Dieu et à la benoiste » vierge Marie, en son église de nostre Dame la grand, et » comme il fut devant l'image de nostre Dame, veit entre » ses bras lesdites clefs : dont il rendit grâces à Dieu, et » plusieurs autres gens de bien qui estoient avec lui (1). »

En commémoration de cet événement, des statues de la Vierge, de Ste Radégonde et de St Hilaire furent placées au dessus de la porte et dans une petite chapelle voisine, (ces dernières ont été transportées dans l'église de St-Hilaire où elles sont encore) des chapelles à la sainte Vierge furent élevées sur tous les points (il n'en existe plus qu'une aujourd'hui sur le pont Joubert). Enfin une procession solennelle, à laquelle assistait le corps municipal, fit tous les ans, le lundi de Pâques, le tour de la ville; on y portait en grande pompe la statue miraculeuse de la sainte Vierge, revêtue d'un magnifique manteau de velours que la femme du maire avait le privilége de lui offrir. Cette procession a eu lieu pour la dernière fois autour de la ville en 1829; depuis cette époque elle se fait dans l'intérieur de l'église de Notre-Dame.

Du haut de la terrasse de Blossac, élevée de 40 et quelques mètres au dessus du Clain, on jouit, dans la belle saison, d'une vue agréable: l'œil se repose avec plaisir sur la surface tranquille de la rivière, qui coule au milieu de vertes prairies, à l'ombre des saules et des peupliers. A l'extrémité nord on aperçoit une partie de la ville surmontée par la flèche élancée de Ste-Radégonde, avec laquelle semble riva-

(1) Annales d'Aquitaine, p. 159-160.

liser le *rocher de Coligny*, qui s'élève de l'autre côté de la vallée; au sud, du haut de la tour dite *tour à l'Oiseau* (1), on voit à 3 kilomètres de distance le clocher de St-Benoît de Quinçay, qui doit son origine à une abbaye fondée au VIIe siècle par saint Benoît, évêque de Samarie. Tous les ans, dans la soirée du 23 juin, l'espace que l'œil embrasse s'illumine des feux que les habitants des campagnes environnantes allument encore la veille de la St-Jean, suivant un usage qui remonte peut-être au paganisme, mais que l'intervention de la religion chrétienne a purifié (2).

Sur la rive gauche du Clain, dans la vallée déserte au fond de laquelle il promène ses eaux, entre Poitiers et St-Benoît, est une grotte aujourd'hui murée, qui a conservé le nom de *grotte à Calvin*, et dans laquelle Lesage, docteur en droit, Régnier, lieutenant général de la sénéchaussée de Poitiers, Antoine de la Duguie, docteur en droit, Véron, procureur, Babinot, professeur de la *ministrerie* (3), Jean Boisseau, avocat, se réunissaient pour entendre les enseignements de Calvin, qui commençait à répandre ses doctrines.

A droite, vers le milieu de l'amphithéâtre demi-circulaire décrit par les collines qui forment la rive gauche du Clain, on aperçoit sur le sommet du coteau, à la gauche d'une maison appelée l'Ermitage, plusieurs piliers de construction romaine; ils soutenaient les arcades sur lesquelles passait un aqueduc destiné à conduire à Poitiers les

(1) Cette tour a été ainsi nommée, parce que les arbalétriers y plaçaient l'oiseau en bois qui leur servait de but dans leurs exercices.

(2) Les feux étaient autrefois allumés par les curés; cet usage subsiste encore dans quelques paroisses. Voir la notice de M. Nicolas sur les feux de la St-Jean, Bulletins de la Société, année 1838, p. 129.

(3) La *Ministrerie* était le nom de la salle dans laquelle on enseignait les *Institutes*.

eaux de la source de Fontaine-le-Comte, située à un myriamètre de la ville. On reconnaît facilement, dans la campagne, les restes de cet aqueduc qui tantôt court à fleur de terre, en suivant les contours de la vallée, tantôt franchit sur des arcades les ravins qui se trouvent sur son passage. Plusieurs autres arcades existent encore, dégradées mais debout, à la droite de la maison, et on voit à leur base quelques pierres échantillonnées dont le nombre diminue tous les jours. (Voir pl. IV.)

L'aqueduc de l'Ermitage n'était pas le seul qui fournît de l'eau à Poitiers; il en existait trois autres : l'un amenait, dit-on, de Lusignan les eaux de la *Font-de-Cé*, suivait dans une partie de son cours une direction parallèle à celui de l'Ermitage, et aboutissait non pas, comme on l'a cru, aux arènes, mais vers le milieu de la hauteur du coteau oriental de Poitiers; il a été coupé par les déblais du boulevard de Tison, où l'on peut voir le canal qui s'enfonce sous les terres vis-à-vis les bains de Belle-Vue.

L'aqueduc de Fleury, le plus important de tous, commençait au village de ce nom, à 20 kilomètres de Poitiers; il recevait l'eau qui coule d'une source assez abondante pour faire aujourd'hui tourner un moulin, et la conduisait dans la partie supérieure de la ville, d'où plusieurs ramifications la distribuaient suivant les besoins. Enfin un quatrième aqueduc, dont il ne reste aujourd'hui que bien peu de traces, amenait sur le versant occidental de Poitiers, couvert alors de nombreuses villas, la source de *la Cassette*, qui dans la vallée de la Boivre, à quelques kilomètres de Poitiers, fait aujourd'hui mouvoir la roue d'une papeterie (1).

(1) Voir, pour plus de renseignements, la notice sur les aqueducs, par M. Bourgnon de Layre, publiée dans le *Spectateur*, Poitiers, 1840,

Les différentes invasions des barbares, le manque absolu de police et de prévoyance administrative dans le moyen-âge, plus tard les progrès de l'agriculture et de l'industrie, ont entraîné, sinon la destruction, du moins la mise hors de service des aqueducs. Les habitants voisins des sources ont voulu s'en servir, et ont rompu le canal qui les privait de leurs eaux. Le souvenir de ces monuments et de leur utilité a disparu, et lorsque plus tard les laboureurs ont heurté avec le soc de leur charrue ces canaux souterrains, ils ont été si étonnés de leur solidité et de leur étendue, qu'ils en ont attribué la construction à la *Mélusine* (1), cette puissante magi-

p. 205-229-296; et les manuscrits de dom Fonteneau, à la bibliothèque de la ville.

(1) La *Mélusine* ou *Merlusine* est représentée sous la figure d'une belle femme dont le corps, à partir de la ceinture, se termine en poisson : *desinit in piscem mulier formosa superne*. Ses longs cheveux tombent sur ses épaules; elle tient de la main droite un peigne, et de la gauche un miroir.

L'illustre *Mélusine* rachetait les grands avantages attachés à sa qualité de fée par une obligation fort humiliante; une fois par semaine elle était obligée de devenir poisson. Mariée au sire Raymondin de Poitiers, elle avait dissimulé avec soin cette pénible condition de sa nature; mais, d'après ses conventions matrimoniales, elle passait chaque semaine une journée entière dans une retraite dont son mari ne devait pas chercher à pénétrer le mystère. Le bon chevalier observa d'abord religieusement sa promesse; puis poussé par le démon de la curiosité, peut-être aussi par celui de la jalousie, il fit avec son épée une fente dans la porte de bronze qui fermait l'appartement secret où sa femme s'était enfermée; il l'aperçut alors sous la forme ci-dessus décrite, prenant ses ébats dans un grand bassin dont elle faisait jaillir l'eau avec sa queue jusqu'au plafond. On conçoit sans peine tout ce que dut éprouver le malheureux chevalier, en découvrant qu'il avait épousé un monstre amphibie. Il ne resta pas longtemps absorbé dans ses réflexions, car la *Mélusine*, se voyant surprise, poussa un grand cri

cienne, dont l'histoire merveilleuse, transmise de génération en génération, fait encore le charme des veillées du village; cette gracieuse sirène, dont la coquette image est reproduite sur l'écusson de la famille de Lusignan qui a fourni des rois à Jérusalem; dans les sculptures qui ornent les édifices (1), et dans les gâteaux que fabriquent, seuls dans l'univers, les pâtissiers de Lusignan (2).

Depuis que les aqueducs romains ont été coupés, c'est-à-dire, pendant 14 siècles peut-être, les habitants de Poitiers n'ont eu pour leur usage que l'eau qu'ils faisaient apporter à grands frais de la rivière et des sources voisines, ou celle qu'ils recueillaient dans des citernes. M. Filleau, conseiller à la Cour royale, membre de la Société académique de Poitiers, proposa en 1820 de restaurer un des aqueducs romains, celui de Fleury, qui aurait suffi aux besoins de la

dont le château fut ébranlé jusque dans ses fondements, et disparut. Depuis cette époque, toutes les fois qu'un événement fâcheux menaçait un membre de la famille des Lusignan, la *Mélusine* apparaissait, poussant des cris plaintifs. Lorsque le château fut démoli, en 1575, par ordre du duc de Montpensier, elle étourdit pendant plusieurs nuits tout le voisinage de ses lamentations, et aujourd'hui même qu'il ne reste plus aucun vestige de ce château, elle apparaît quelquefois aux bonnes femmes de Lusignan qu'elle protége d'une manière toute particulière (*).

La *Mélusine* figure dans les armes des Lusignan comme le génie protecteur de la famille. Les Sassenage du midi ont élevé la prétention de descendre de cette illustre fée, mais on leur a bien prouvé que cette prétention n'était nullement fondée.

(1) Voir le support droit de la fenêtre de gauche de l'édifice dit la Prévôté.

(2) Voir le Mémoire de M. de la Liborlière. Bull. de la Soc., 1840.

(*) Voir une dissertation de M. Babinet, Mémoires de la Société d'agriculture de Poitiers, et une dissertation de M. de la Liborlière, Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1840.

population (1). Des études faites par des hommes de l'art prouvèrent qu'il suffirait d'une somme peu considérable pour opérer cette restauration, parce que le canal souterrain existe dans la plus grande partie de son cours. On ne vit alors dans cette proposition qu'une rêverie renouvelée des Romains. Il y a quelques années, le projet de fournir de l'eau à Poitiers fut repris par l'autorité municipale sous l'administration de M. Regnault, maire; on adopta le plan d'une machine hydraulique, mue par le Clain, qui fait monter dans la ville l'eau d'une fontaine située au pied du coteau de Montbernage, sur la rive droite de la rivière (2).

§ IV.

LE DOYENNÉ. — SAINT-HILAIRE. — SAINT-BARTHÉLEMI. — SAINT-PORCHAIRE. — LA MAIRIE. — PYRAMIDE DE LA RUE NEUVE. — GRAND SÉMINAIRE.

En sortant de Blossac, et en suivant la rue St-Antoine, on arrive dans la rue de la Tranchée que l'on traverse pour entrer dans la rue du Doyenné, laquelle conduit à la vieille

(1) Voir Mémoires de la Société académique de Poit., t. 1, p. 29.

(2) La machine hydraulique, de l'invention de l'ingénieur Cordier, a été terminée en 1838; elle fournit une moyenne de 600 mètres cubes d'eau par jour; elle alimente 36 bornes-fontaines dont 4 à jet continu. Le château d'eau, situé à l'entrée de la promenade de Blossac, contient 550 mètres cubes d'eau servant de réserve. Cette machine fournit un volume d'eau beaucoup moindre que celui de la fontaine de Fleury; les grandes eaux arrêtent son mouvement et ont emporté deux années de suite, sur trois, les digues qui servent de barrage; par les grands froids l'eau gèle dans les canaux, et les moindres dérangements de la machine privent la ville d'eau. Ainsi nous sommes beaucoup moins avancés, sous ce rapport, que nos prédécesseurs les Gallo-Romains ne l'étaient au IIIme siècle.

basilique de *St-Hilaire*. A gauche est l'ancien Doyenné de St-Hilaire, édifice du XVIe siècle, occupé aujourd'hui par l'école normale primaire. La porte du Doyenné et celle d'une autre maison située vis-à-vis sont ornées de pierres délicatement sculptées dans le style de la renaissance, provenant du château de Bonivet. A quelques pas est le chevet de l'église.

St Hilaire, le plus illustre des évêques de Poitiers, mourut en 368, et fut inhumé dans un cimetière qui était situé à l'ouest de la ville. Il fut honoré aussitôt d'un culte public, que justifiaient assez ses vertus admirées dans tout l'empire romain. On éleva sur son tombeau une chapelle consacrée d'abord à St Pierre et à St Paul, et au service de laquelle fut attaché un collége de prêtres : c'est la première origine du célèbre monastère de Saint-Hilaire, qui, sécularisé au Xe siècle, devint un chapitre royal longtemps renommé, jouissant de grands biens et de magnifiques priviléges.

Les papes, les rois de France, les rois d'Angleterre, ces derniers pendant leur domination en Poitou, comblèrent de dons l'église et le chapitre de St-Hilaire, de qui par suite relevèrent plus de cent églises de France et même d'Angleterre. Les papes affranchirent les chanoines de la juridiction épiscopale; les rois de France, de la juridiction municipale et civile. Dans Poitiers, les paroisses de St-Michel, Ste-Triaise, St-Pierre-l'Hospitalier, Notre-Dame-de-la-Chandelière, dépendaient d'eux. Ils étaient seigneurs spirituels et temporels, et, à ce dernier titre, faisaient rendre la justice dans toute cette partie de la ville qu'on appelait le bourg de St-Hilaire, et qui s'étendait depuis la porte de la Tranchée jusqu'à une ligne qui, partant du pont Achard, passerait par la Visitation, l'ancien couvent des Ursulines, la cour des Halles, les Trois-Piliers, le carrefour du Calvaire et la porte de Tison.

La chapelle bâtie sur le tombeau de St Hilaire fut ruinée dans l'irruption des Vandales, au commencement du v[e] siècle. Vint ensuite dans toute l'Aquitaine la domination des Visigoths ariens, époque peu favorable pour rebâtir l'église de Saint Hilaire, le grand adversaire de l'arianisme. Le tombeau du saint était encore enseveli sous les ruines, lorsque Clovis vint en 507 combattre les Visigoths dans les plaines de Voclade (Voulon et Champagné-Saint-Hilaire) (1). Les vieilles chroniques racontent qu'un globe de feu s'éleva de dessus cette église ruinée, et se dirigea vers la tente de Clovis, ce qui lui parut un présage assuré de la victoire sur les ariens. En mémoire de cette événement, le maire de Poitiers venait, autrefois, en grande pompe, placer un fanal allumé au sommet du clocher de l'église St-Hilaire, le soir du 25 juin, veille de l'anniversaire de la translation des reliques de ce saint (2).

Clovis, après avoir vaincu Alaric, se montra reconnaissant de la protection qu'il avait reçue de St Hilaire ; il donna aux moines le champ de bataille où il avait vaincu et plusieurs autres terres : de plus, à la prière de l'abbé Fridolin et de l'évêque de Poitiers Adelphius, il fit rebâtir magnifiquement l'église. Le corps du saint docteur fut levé de terre à cette occasion, et replacé dans un nouveau tombeau.

L'église bâtie par Clovis fut brûlée par les Normands vers 863. Dans la crainte du retour des barbares, on songea à placer les restes de Saint Hilaire dans un lieu moins exposé à leurs ravages. Le comte d'Auvergne, tuteur du

(1) Voir Mémoires de la Société, 1836.

(2) Cet usage s'observe encore aujourd'hui, mais avec moins de solennité ; c'est le sacristain qui place dans le clocher une lanterne allumée.

comte de Poitou, les fit transporter, à la fin du IXe ou au commencement du Xe siècle, dans la ville du Puy en Vélay, dont son frère était évêque. C'est de là qu'on a rapporté depuis, en 1657, une portion du crâne et l'humérus du bras gauche que l'on conserve encore à gauche de l'autel, dans une chasse autrefois très-riche, mais qui a été dépouillée pendant la révolution de ses plus beaux ornements d'or et de cristal (1).

L'église actuelle a été bâtie au commencement du XIe siècle, et consacrée en 1049 avec beaucoup de solennité, en présence de treize archevêques et évêques. Elle a été souvent visitée par les papes et les rois de France. Ceux-ci, comme abbés de St-Hilaire, recevaient en y entrant, des mains du trésorier, le surplis, l'aumusse et la chappe (2). Elle contenait plusieurs tombeaux qui furent profanés par les protestants en 1562, entre autres, celui de Fridolin, celui de St Fortunat, évêque de Poitiers au VIe siècle, et celui de Gilbert de la Porée, savant évêque de la même ville, mort en 1154.

Il existe encore, près de la porte principale, un tombeau chrétien en marbre blanc, qui paraît antérieur à la liberté de l'église sous Constantin. On y reconnaît aisément les symboles chrétiens, la croix, l'étoile, le poisson, etc.

Les statues de la Ste Vierge, de St Hilaire et de Ste Radégonde, qu'on voit aujourd'hui dans une petite chapelle à

(1) Voir, au sujet des reliques de saint Hilaire, la dissertation de M. N. Gaillard, dans le Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. (1er août 1836.)

(2) L'église de St-Hilaire a été visitée par Charles VII, en 1453; Henri III, en 1577; Henri IV, en 1602; Louis XIII, en 1614; et Louis XIV, le 22 juillet 1650.

droite, étaient autrefois dans une autre chapelle voisine de la porte de la Tranchée (1).

Dans l'état primitif, l'église était intérieurement plus large et près du double plus longue qu'elle ne l'est maintenant. Elle descendait jusqu'à la crête du coteau, où s'élevait un haut pignon assez peu orné, couvrant ainsi en grande partie la place et la rue qui existent devant son portail actuel. Un cloître carré régnait le long de la partie sud-ouest. L'entrée principale était dans le mur latéral, vers le bas de l'église, à gauche en regardant l'autel. La voûte formait intérieurement six dômes, dont un seul subsiste encore. Le sol était de niveau très-différent ; il y avait 14 marches à monter en deux fois de la moitié inférieure à la moitié supérieure de l'église. Six rangées de piliers formaient une nef principale accompagnée de trois bas-côtés à droite, et trois à gauche, ce qui donnait en tout sept allées s'étendant du bas de l'église aux transsepts qui, alors comme aujourd'hui, ne faisaient presque pas saillie à l'extérieur. L'axe des transsepts n'était point perpendiculaire sur celui de la nef, mais il s'inclinait vers l'ouest. Les piliers n'étaient ni de même forme, ni de même dimension, ni espacés d'une manière régulière et symétrique, d'où il résultait que les bas-côtés n'étaient pas partout de même largeur, qu'un pilier tombait en plus d'un endroit vis-à-vis d'un entrecolonnement, et que l'ensemble paraissait bizarre et confus, surtout en entrant par la porte latérale ; mais ces défauts étaient en partie rachetés par ce caractère de grandeur que donne à un édifice sa vaste étendue.

En 1762, de nombreux changements furent faits dans la distribution et la décoration intérieure de l'église. L'archi-

(1) Voir ci-dessus, p. 29.

tecte qui en fut chargé, et dont nous ignorons le nom, eut la bonne idée de consigner d'abord l'état présent de l'église dans un plan qui subsiste encore.

L'église de St-Hilaire fut vendue pendant la révolution, et l'acquéreur en fit enlever la charpente pour en revendre les bois ; mais bientôt les voûtes de la nef principale, pénétrées par la pluie, s'écroulèrent, et à l'époque du concordat, le monument était dans un état si déplorable, qu'il ne pouvait être restauré selon le plan primitif qu'avec une forte dépense. Une commission nommée pour régler le plan de cette restauration eut la malheureuse idée de mutiler l'édifice, et d'en sacrifier une grande partie dont la démolition fut très-coûteuse. On détruisit les bâtiments qui flanquaient l'église au midi et à l'ouest ; on retrancha un bas-côté à droite et un à gauche : le premier est devenu une sacristie et l'autre une décharge; on supprima plus de la moitié de la longueur de la nef; on éleva une nouvelle façade, et on y enchâssa une jolie porte gothique, qui formait autrefois l'entrée latérale dont nous avons déjà parlé. Les sculptures, d'une admirable délicatesse, paraissent être du xve ou xvie siècle : elles représentent une suite d'apôtres et de docteurs dans des niches; la plupart sont horriblement mutilés (1).

Après avoir visité St-Hilaire, nous reviendrons vers le centre de la ville en traversant la place plantée de tilleuls et en suivant la rue St-Hilaire, laissant à droite, au milieu de la rue de St-Pierre-l'Hospitalier, l'ancienne église de ce nom, qui sert aujourd'hui d'école aux frères de la doctrine chrétienne; un peu plus loin à droite est la chapelle de St Barthélemi, bénéfice à la collation du chapitre de St-Hilaire; au dessus de la porte, en ogive, on lit une courte inscription en

(1) Voir l'intérieur de l'église de St-Hilaire, pl. v.

caractères très-anciens, portant que là était inhumé *Nectarius*, évêque, lequel figure le premier sur la liste des évêques de Poitiers positivement reconnus (1). Cette chapelle sert aujourd'hui de magasin de fagots à un boulanger; elle est séparée de la rue par une petite cour. Nous tournerons ensuite à gauche, et après avoir parcouru la rue des Hautes-Treilles, nous verrons devant nous l'église de St-Porchaire.

St-Porchaire était autrefois un monastère dépendant du chapitre de St-Hilaire-le-Grand ; il devait son origine, d'après les anciennes traditions, à saint Porchaire, contemporain de Grégoire de Tours, par lequel il est mentionné comme ayant assisté au concile de Bordeaux en qualité d'abbé de St-Hilaire. Ce monastère devint au XIe siècle un prieuré de l'abbaye de Bourgueuil.

L'église du prieuré a été conservée pour former une des six paroisses de la ville de Poitiers. Ouvrage de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe, ce disgracieux édifice est partagé en deux nefs égales par un seul rang de maigres colonnes, dans lesquelles viennent se perdre, sans consoles ni entablement, les nervures des voûtes; et cette disposition si défavorable n'est rachetée par aucun des charmants détails que l'architecture ogivale de la dernière période a semés ailleurs avec tant de prodigalité. St-Porchaire n'offre de curieux que sa tour romane, qui forme avant-corps à l'église. (Voir pl. VI.)

Cette tour appartient au XIe siècle; de petites arcatures à plein cintre, portées sur des modillons et formant cor-

(1) Bouchet raconte dans ses Annales d'Aquitaine que cette chapelle renfermait plusieurs tombeaux, dont l'un était celui de Ste Théomeste que les femmes raclaient pour en faire manger la poussière à leurs petits enfants *ayant mal et passion de ventre*....

niche, la divisent en trois étages que couronne un toit d'ardoises en croupe; une campanille, de construction toute récente, surmonte ce toit; sur sa façade elle offre, entre deux pilastres, une porte à plein cintre dont l'archivolte est ornée de moulures en damier. Les chapiteaux des colonnes qui supportent le cintre sont ornés de curieuses figures. A droite, un personnage vêtu d'une tunique, vu de face et les mains tendues en croix, occupe un médaillon ovale sur le contour duquel on lit : HÌC DANIEL DOMINO VINCIT COETVM LEONINVM; à côté, le prophète Habacuc, élevé dans les airs, porte dans un vase à Daniel la nourriture qu'il avait préparée pour ses moissonneurs (Daniel, ch. XIV, vers. 32 et suiv.) : un oiseau, aux ailes déployées, plane au dessus du prophète. De chaque côté, en dehors du médaillon, sont des lions à gueules béantes d'où sortent des langues taillées en flèche. A leur posture, on prendrait les deux premiers de ces animaux pour de jeunes chiens en arrêt. Un troisième lion a la pose beaucoup plus grave d'un ours presque debout. La place étant insuffisante pour toute l'*assemblée léonine*, deux de ses membres ont été rejetés sur le chapiteau de la colonne correspondante, à gauche; leur ressemblance avec de gros chats aurait pu induire en erreur; mais l'artiste a prévenu toute méprise en inscrivant entre eux le mot LEONES en grosses majuscules romaines. Sur un chapiteau voisin deux oiseaux boivent dans un calice de forme assez élégante.

Au dessus de la porte est un bas-relief dont l'encadrement, taillé en biseau, est orné de moulures en damier. Ce bas-relief a été horriblement mutilé; cependant on croit y reconnaître encore Daniel dans la fosse aux lions. On aperçoit des restes du médaillon ovale qui figurait sans doute la fosse dans la pensée de l'artiste. On reconnaît la partie inférieure d'un lion, ainsi que l'oiseau qui plane à côté du prophète,

puis, à droite, un personnage richement drapé, beaucoup moins endommagé que le reste du bas-relief : c'est sans doute le roi qui vient le septième jour pleurer Daniel (vers. 39). A gauche, un groupe de figures mutilées représentait sans doute les accusateurs du prophète.

Le second ordre offre deux rangs d'arcades bouchées à plein cintre. Celles du premier rang, plus élevées que les autres, sont garnies de deux colonnes. Des ouvertures très-étroites sont pratiquées au milieu de ces arcades. Les arcades supérieures sont accolées et surmontées d'un appareil en losanges.

Sur le pilastre de gauche, on aperçoit quelques lettres vers l'arcature inférieure. Ces caractères sont un fragment d'une inscription romaine, provenant d'un tombeau dont le cippe a été employé comme pierre de taille dans la construction de la tour de Saint-Porchaire. On reconnait à la première ligne la fin du mot *memoriæ* et le commencement du mot *æternæ*: les lettres suivantes ont été emportées par le ciseau.

Un troisième pilastre coupe verticalement le second étage. Au troisième ordre, les pilastres sont remplacés par des colonnes qui supportent le toit. Entre chaque colonne est une arcade à plein cintre inscrivant deux autres petites arcades non bouchées.

L'église de Saint-Porchaire possède dans un de ses caveaux les restes de son patron, renfermés dans un sarcophage en pierre de très-petite dimension. Ces restes furent découverts en 1676 dans la crypte d'une petite chapelle, dite de St-Sauveur, située vis-à-vis St-Porchaire, de l'autre côté de la rue (1).

A quelques pas de St-Porchaire, en descendant à droite

(1) Voir Thibaudeau, t. 1, p. 174; Dufour, t. 1, p. 360.

la rue de la Mairie, se trouve au fond d'une cour le bâtiment de l'hôtel-de-ville, élevé en 1448 pour servir aux cours de l'université, fondée 17 ans auparavant (1). Ce bâtiment, qui n'offre rien de remarquable, et qu'il est question de démolir parce qu'il menace ruine, fut appelé les *Grandes-Écoles*. Il donna son nom à la rue le long de laquelle il s'étend, qu'on appelait auparavant rue *Roustanère* et rue *Terrière*. En 1460, on y ajouta une aile pour y établir la *librairie* ou bibliothèque. C'est la grande salle à gauche, qui a servi depuis de salle de séance pour la justice de paix : on y remarque un vieux tableau fort curieux, représentant la ville de Poitiers assiégée par les protestants en 1569 (2). Au dessous de cette salle est l'ancienne chapelle ou aumônerie de l'échevinage, qui sert à présent de dépôt à l'artillerie de la ville.

Vis-à-vis la mairie, dans l'endroit où s'ouvre aujourd'hui la rue Neuve, s'élevait une petite pyramide, destinée à conserver le souvenir d'un miracle attribué à St Hilaire. L'une des faces de cette pyramide, sur laquelle se trouve un bas-relief mutilé, a été encastrée dans le mur de la première maison de la rue Neuve, à droite. Voici comment l'auteur

(1) En 1789, ce bâtiment était occupé par l'école de droit et par la mairie. Il est étonnant que Poitiers n'ait point un hôtel de ville plus important, car ses libertés municipales sont fort anciennes; deux chartes d'Aliénor d'Aquitaine confirment des libertés ou des droits qui existaient déjà depuis longtemps. L'une d'elles accorde formellement une commune, *communiam juratam apud Pictavim*. Il existe aussi trois chartes de confirmation ou d'augmentation de priviléges de Philippe-Auguste, données en 1204, 1214, 1222. (Voir Thibaudeau, t. 3, p. 335 et 340, en observant que Thibaudeau donne faussement à l'une des chartes de 1199 la date de 1147.)

(2) Une gravure italienne qui reproduit aussi l'aspect de la ville assiégée se voit à la bibliothèque de la ville.

des Annales d'Aquitaine raconte l'événement qui est retracé par le bas-relief :

« Le lendemain, ou deux jours après, St Hilaire alla visiter les églises de la cité, et en allant par les rues étoit suiuy de tant de peuples, qu'à peine on le pouvoit voir, car il n'alloit sur mulle ne cheval. Et vne femme, qui lors demeuroit en vne maison, à présent assise deuant les Grands-Escolles et maison commune des seigneurs de la ville, sçachant qu'il passoit deuant saditte maison, ainsi qu'elle baignoit vn sien petit enfant de laict, le laissa en la baignouëre, par l'ardent désir qu'elle avoit de voir St Hilaire. Et au retour, qui fut incontinent, trouua son enfant noyé et mort. Quoy voyant, s'escria à haute voix en disant : ha! mon Dieu, faut-il que je perde mon enfant, pour avoir faict un bien! Et en vne rage de deuil print son fils mort entre ses bras, couuert d'vn petit linge, et le porte après St Hilaire, auquel ainsi qu'il arriuoit à son logis, déclaira le cas et accident, le priant en grande foy et espérance qu'il priast Dieu que son enfant receust vie. St Hilaire voyant la douleur de la pauure mère, qui n'auoit que cet enfant, et sa très-grande foy et aussi que l'enfant estoit mort pour la trop grande affection que la mère auoit eue de le voir, se mit en oraison, où il fut assez longuement, en pleurs et larmes, prosterné contre terre. Et lui qui étoit d'ancien aage ne se leua jamais que Dieu n'eust, à sa prière, l'enfant ressuscité. Lequel il bailla à sa mère tout vif et prenant le lait de la mamelle deuant tout le peuple, dont chacun par esbahissement rendit grâces à Dieu et à St Hilaire. » (*Annales d'Aquitaine*, p. 57.)

A l'autre extrémité de la rue Neuve, on trouve à droite la rue des Carmélites. En descendant cette rue, on passe devant l'église du grand séminaire. Cette église est regardée par les connaisseurs comme le morceau le plus remarquable d'ar-

chitecture moderne qu'il y ait dans la ville de Poitiers. C'était, avant la révolution, l'église des Carmélites, qui la firent construire sur les dessins d'un architecte italien, nommé Leduc, plus connu sous le nom de *Toscane*. Louis XIV en posa la première pierre en 1660, à son retour de la frontière d'Espagne avec sa mère Anne d'Autriche, sa femme, et le cardinal Mazarin.

Dévastée pendant la révolution, l'église des Carmélites avait été depuis divisée en plusieurs étages, et servait de dortoirs au dépôt de mendicité. Elle a été restaurée et rendue au culte en 1823, lorsque le grand séminaire a été transporté dans l'ancienne maison des Carmélites, réparée et agrandie.

§ V.

MONTIERNEUF. — CHATEAU. — PONT DE ROCHEREUIL. — PONT JOUBERT. — FONTAINE DU LÉGAT. — SAINTE-RADÉGONDE.

Nous continuerons à descendre la rue jusqu'au point où elle se termine. Remontant alors un peu à droite, nous trouverons à notre gauche la rue de l'Hôpital; nous parcourrons cette rue en passant devant l'*hôpital général*, vaste amas de maisons, de cours, de jardins, dans lequel se trouve englobé ce qui reste de la vieille église des Frères de St-Jean-de-Dieu. Cet établissement ne présente aucun intérêt historique; nous en dirons quelques mots sous le rapport administratif, en exposant le tableau des institutions de ce genre qui existent à Poitiers. Au bout de la rue de l'Hôpital est une petite place sur laquelle aboutit une allée d'arbres qui conduit à l'ancienne église de Montierneuf.

Vers l'année 1076, Guillaume Guy Geoffroy, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, voulant racheter les fautes de sa

vie et signaler sa piété par un monument digne de sa puissance, fonda l'abbaye de Montierneuf, dans laquelle il plaça dix-huit moines et un abbé, lesquels lui furent envoyés par Hugues, abbé de Cluny, qui s'était acquis une grande réputation de sainteté (1). Cette fondation fut autorisée par le pape Grégoire VII (2) et par le roi Philippe I[er]. La charte de fondation, qui est de la même année, donne à la nouvelle abbaye de vastes domaines, et attribue au bourg qui l'entourait un droit d'asile et un grand nombre d'autres priviléges.

L'église, commencée vers 1076 sous la direction d'un moine de l'abbaye, nommé *Pons*, fut placée sous l'invocation de la Ste Vierge et des bienheureux apôtres Jean et André, dont les reliques furent déposées sous le grand autel. La dédicace en fut faite en 1096 par le pape Urbain II, qui revenait du concile de Clermont, où il avait prêché la croisade. C'est ce qui résulte de l'inscription qu'on trouve encastrée dans le mur latéral à gauche, après le transsept. Cette inscription a été, par les soins de la Société des Antiquaires, placée sous un châssis vitré, qui la protége contre les dégradations auxquelles elle était exposée.

Guillaume ne vit pas la dédicace de l'église qu'il avait fondée; il était mort à Chizé le 24 septembre 1086. Son corps avait été transporté à Poitiers et enseveli dans l'église au milieu de la grande nef, sous le crucifix, ainsi qu'il est

(1) Voir une dissertation de M. de Chergé.

(2) On raconte que pendant qu'on travaillait à construire l'abbaye, Philippe I[er] vint à Poitiers pour déterminer Guillaume à s'unir avec lui contre le duc de Normandie. Philippe, frappé de la magnificence des constructions nouvelles, s'écria qu'elles étaient *dignes d'un roi;* à quoi le comte répondit fièrement : *Ne suis-je donc pas un roi?* Philippe ne jugea pas convenable de pousser plus loin ses observations sur ce sujet.

rapporté dans les statuts du monastère. Le monument qui s'élevait au dessus du corps fut démoli par les protestants, de telle sorte qu'il ne restait aucune marque extérieure de la sépulture du comte Guillaume. Le 8 juillet 1822 on procéda, sous la direction de feu M. l'abbé Gibault, conservateur des monuments du département, l'un des fondateurs de la Société, à la recherche de la tombe, que l'on trouva facilement d'après les indications positives données par les vieilles chartes de l'abbaye. Cette tombe ayant été ouverte, on vit le corps du prince parfaitement conservé, les mains jointes sur la poitrine et tenant une croix dont on ne put déterminer la matière. La tombe fut religieusement remise à sa place, et M. l'abbé Gibault fit élever au dessus un monument en pierred'une exécution médiocre, qui a été depuis relégué dans le bas-côté à droite, tout auprès de l'entrée, parce que, disait-on, il gênait les cérémonies du culte (1).

L'église de Montierneuf (2) offre l'alliance de l'architecture romane avec celle des XIII[e] et XIV[e] siècles; on remarque surtout la largeur de ses trois nefs, largeur peu ordinaire au XI[e] siècle, et la partie supérieure de l'abside, dont les vastes fenêtres, en ogive primordiale, inondent le chœur de lumière, tandis que les petites fenêtres en plein cintre des bas-côtés ne laissent pénétrer dans la nef et les transsepts qu'un demi-jour qui inspire le recueillement et la prière. Le chœur a probablement été reconstruit dans le XIV[e] siècle. La présomption, résultant du style de l'architecture, se trouve confirmée par ce fait, que le 18 août 1367 la foudre tomba sur cette partie de l'église, et y causa de grands ravages. La nef, qui date de la fondation, a été beaucoup raccourcie et sa

(1) Bulletin de la Société académique de Poitiers, t. 1, p. 214-217.
(2) Voir pl. VII.

voûte abaissée. Le clocher était placé sur le dôme surbaissé qui domine le grand autel; il s'écroula avant la révolution et endommagea par sa chute l'édifice entier. Il ne reste aujourd'hui que deux des quatre clochetons qui l'accompagnaient. Dans l'intention du fondateur, deux autres clochers devaient s'élever de chaque côté du portail; mais ce projet n'a point été exécuté. Pendant la révolution, l'église servit d'écurie et de magasin à fourrage; elle fut restaurée en 1817 sous les hospices du comte d'Artois et du duc d'Angoulême, qui fournirent pour cet objet des sommes assez considérables. Les murs flanqués de tours qui protégeaient l'ancienne abbaye ont été complétement démolis; les vieux bâtiments aussi ont disparu. Un corps de logis d'une date assez récente, auquel on a ajouté deux ailes, forme le quartier de cavalerie.

En sortant de Montierneuf, nous suivrons la rue qui conduit au pont de Rochereuil, et nous visiterons l'emplacement sur lequel était situé le château, à gauche de ce pont, au confluent de la Boivre et du Clain. Cette forteresse, reconstruite par Jean, duc de Berri, comte de Poitou, en 1375, défendait la porte St-Lazare, aujourd'hui la barrière de Paris, sur la rive gauche, et la porte de Rochereuil, sur la rive droite du Clain; elle communiquait avec la rive droite du Clain par un pont fortifié dont on voit encore les piles au milieu de la rivière. De vastes souterrains s'étendaient au dessous du lit du Clain; ils ont donné lieu à un gouffre très-dangereux, voisin de l'abreuvoir, dans lequel plus d'une fois ont disparu sans retour les hommes et les animaux qui s'étaient avancés sans précaution. Le château fut démantelé le 7 mai 1589 par le peuple de Poitiers, qui tenait pour la ligue, sous les yeux de Henri III, venu pour s'emparer de la ville. Il en restait encore, en 1747, des débris assez considé-

rables; un dessin qu'en a fait alors Beauménil, membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est déposé à la bibliothèque. L'emplacement du vieux château a été consacré depuis quelques années aux exécutions capitales, sans respect pour le souvenir de Charles VII, de la Pucelle, de Richemont, Dunois, Lahire, Saintrailles, et de tant d'autres rois, comtes ou chevaliers, qui ont séjourné dans ses murs (1).

Sur la rive gauche de la Boivre est une tour faisant partie de l'ancienne enceinte, qui sert aujourd'hui de poudrière. Une portion du vieux rempart subsiste encore jusqu'à la barrière de Paris, autrefois porte de St-Lazare, ainsi nommée à cause du voisinage de l'hôpital St-Ladre, sur l'emplacement duquel est aujourd'hui le cimetière de l'Hôpital-des-Champs.

On ignore l'époque de la fondation du pont de Rochereuil; on sait seulement qu'il fut reconstruit en grande partie en 1486, puis en 1561, puis enfin en 1604. Pendant le siége de 1569, les huguenots attaquèrent la porte de Rochereuil, située sur la rive droite du Clain. Entassés dans l'espace étroit qui s'étend entre les dunes et la rivière, foudroyés par le feu de l'artillerie du château, qui les prenait en flanc, ils furent obligés, après trois attaques successives, de se retirer avec une perte considérable, et levèrent le siége quelques jours après.

Pendant ce même siége, le pont de Rochereuil fournit aux assiégés un puissant moyen de défense : à l'aide de vannes qui bouchèrent les arches étroites du pont, et dont on voit

(1) Voir, dans la Revue Anglo-Française de M. de la Fontenelle, une lithographie des ruines du château, et une notice par M. l'abbé Gibault, t. 1, p. 19.

encore les coulisses, ils inondèrent les prairies qui sont en avant, et formèrent ainsi une *petite mer*, sur laquelle, disaient-ils, l'amiral de Coligny n'avait aucune autorité. Tous les efforts des assiégés ne purent pervenir à rompre ces vannes (1).

En continuant à remonter le boulevard du nord au sud, nous laisserons à notre gauche le pré l'Abbesse, dépendant autrefois de l'abbaye de Ste-Croix, dans lequel se trouvent les débris de plusieurs des tours qui faisaient partie de l'enceinte fortifiée, ainsi que la machine hydraulique qui fait monter l'eau à Blossac; nous arriverons au pont *Joubert*, nommé aussi dans de vieilles chartes *St-Angibert* ou *St-Enjoubert*, du nom d'un saint abbé de St-Riquier en Ponthieu, mort en 814. Le pont Joubert est cité pour la première fois en 1106. Il a été reconstruit en 1482 et en 1561. Il y a peu d'années encore on voyait au milieu du pont une porte de ville qui a été démolie en 1829, comme gênant la circulation; sur le pont, à droite, est une petite chapelle dédiée à la Vierge. Il en existait autrefois sur tous les autres ponts de semblables qui ont été détruites à la première révolution. Un peu au dessous du pont, on voit sur l'autre rive un petit monument ogival qui couvre la source nommée fontaine du *Légat*. Ce petit monument, entouré de lierre, était surmonté d'une croix en pierre, qui a été détruite. Il a été construit en 1663 par René Citois, maire, comme le porte une inscription gravée dans son intérieur.

A quelques pas du pont Joubert, nous découvrons le chœur de l'église de Ste-Radégonde, surmonté d'une flèche aiguë recouverte d'ardoises. Cette église est l'objet d'une

(1) Voir le récit du siége, par Liberge, et l'analyse qui en est donnée dans le Bulletin de la Société, t. 1, p. 37, Bullet. n° 3.

antique vénération bien justifiée par les vertus de sa patronne.

Radégonde, épouse de Clotaire Ier, ayant quitté la cour pour vivre dans la solitude, bâtit à Poitiers un célèbre monastère qui prit le nom de Ste-Croix, d'une précieuse relique de la vraie croix donnée à la pieuse reine par l'empereur de Constantinople Justin. Ce monastère était situé dans l'emplacement où est aujourd'hui l'évêché. C'est même l'abbatiale de Ste-Croix, c'est-à-dire la partie du monastère réservée à l'abbesse, qui forme l'évêché actuel (1). L'église de l'abbaye et une petite chapelle bâtie sur l'emplacement de la cellule de Ste Radégonde étaient dans la partie des jardins de l'évêché que la nouvelle rue du Pont-Neuf en a séparée. La relique de la vraie croix se conserve encore aujourd'hui dans le nouveau monastère de Ste-Croix (2). Mais le reliquaire primitif, en forme d'un petit livre, tout en or, enrichi de pierreries, avec le nom et l'effigie de l'empereur Justin, a été enlevé pendant la révolution. C'était un objet inappréciable, plus encore sous le rapport de l'art et de l'antiquité, que pour la richesse de la matière (3).

(1) On montre dans le jardin de l'évêché un laurier qui, d'après la tradition, aurait été planté par Ste Radégonde : comme cet arbre se reproduit par des rejetons, la tradition peut se justifier en partie.

(2) Ancien doyenné de St-Pierre, vis-à-vis le temple St-Jean.

(3) Quand on portait cette relique dans les processions, elle était suivie du fameux dragon connu à Poitiers sous le nom de *Grand'Goule* ou *Grand Gueule*, image du démon vaincu par la puissance de la Croix. Le peuple en avait une bien autre idée : c'était, disait-il, une horrible bête cachée dans les souterrains de l'abbaye de Ste-Croix, qui avait dévoré plusieurs religieuses. Un criminel condamné à mort la tua et obtint ainsi sa grâce. L'image de la *Grand'Gueule* se conserve dans la bibliothèque du grand séminaire. C'est un dragon en bois d'un assez bon travail : on lit sous son cou cette inscription : *Gargot fecit*, 1677. Cette

Ste Radégonde fit bâtir auprès de son monastère, mais hors des murs de ville, une église en l'honneur de la Sainte Vierge, pour servir à la sépulture de ses religieuses ; elle y établit un collége de prêtres chargés de donner les soins spirituels à son monastère. Cette église s'achevait lorsqu'elle mourut, en 587. Elle y fut enterrée par le célèbre Grégoire de Tours, lequel voulut cependant laisser à l'évêque de Poitiers, Mérovée, alors absent, l'honneur de mettre lui-même, à son retour, le couvercle du tombeau. Il y a tout lieu de croire que c'est le même tombeau de marbre noir qu'on voit encore aujourd'hui : si on l'eût refait plus tard, il serait sûrement plus riche et plus élégant. Ce tombeau fut ouvert au XIVe siècle par Jean, duc de Berri, comte de Poitou, frère du roi Charles le Sage : le corps fut trouvé entier. En 1562, il fut brisé par une horde de Gascons calvinistes, sous le commandement de Ste-Gemme, qui pillèrent toutes les églises de Poitiers. Ils allumèrent sur la place un grand feu où ils jetèrent les ornements, les missels, les reliques et le corps lui-même. Quelques personnes pieuses cachées dans les maisons voisines, qui observaient avec douleur tous les détails de ce sacrilége, s'empressèrent, aussitôt que ces furieux furent retirés, d'arracher aux flammes ce qui restait du corps de la sainte. Les débris à demi consumés, recueillis avec soin, furent déposés dans un coffre de plomb, avec les procès-verbaux de reconnaissance et les sceaux de l'évêque et du chapitre. Le coffre se voit encore à travers les fentes du tombeau de marbre, qu'on ne voulut point changer, mais qu'on se contenta seulement de rattacher avec des liens de fer.

tradition se reproduit très-souvent en France ; on la retrouve à Tarascon, à Rouen et dans plusieurs autres villes.

Une inscription placée au dessus de l'escalier qui descend dans la crypte apprend que la statue et les balustrades en marbre qui se trouvent en avant du tombeau ont été données par Anne d'Autriche, en reconnaissance de la guérison de son fils Louis XIV. Les chiffres A. L. (Anne, Louis) prouvent qu'à cette occasion, des travaux de restauration ont eu lieu dans la crypte.

Les deux tombeaux engagés dans le mur, à droite et à gauche, sont ceux de Ste Agnès, première abbesse de Ste-Croix, qui survécut peu à Ste Radégonde, et de Ste Disciole, jeune religieuse du même monastère, dont la mort est racontée d'une manière touchante par Grégoire de Tours.

On croit que l'église bâtie par Ste Radégonde fut brûlée par les Normands, et rebâtie au xe siècle. Cette nouvelle église fut encore brûlée en 1084, puis rebâtie et consacrée dans les dernières années du xie siècle : elle avait trois nefs, comme on le voit par la partie qui subsiste encore au fond; le porche et le clocher sont de la même époque. La grande nef, qui est du siècle suivant, est un beau morceau du style ogival primitif. La sacristie, un peu plus ancienne, est admirée des connaisseurs, ainsi que le joli portail, dont les sculptures délicates indiquent le xve siècle (1).

Pepin, roi d'Aquitaine, fils de Louis le Débonnaire, a été inhumé dans cette église. On ignore dans quelle partie.

Au milieu du mur de la nef, à droite, sont placées, dans un renfoncement fermé par une grille, deux statues coloriées représentant une apparition de Jésus-Christ à Ste Radégonde. Entre les deux statues se trouve, recouverte par une petite grille, l'empreinte du pied que, d'après la tradition, le Seigneur laissa sur la dalle de la cellule de Ste Radégonde.

(1) Voir pl. VIII.

Ce monument, qu'on appelle le *Pas-de-Dieu,* était autrefois dans le couvent de Sainte-Croix ; il a été transporté dans l'église depuis la révolution de 1789.

Presque vis-à-vis le portail de Ste-Radégonde s'ouvre une rue étroite, obscure et plus mal pavée encore que les autres rues de la ville ; elle aboutit à une immense muraille en pierre de tailles, percée à une assez grande élévation de trois croisées romanes à vitraux peints. Ce mur, d'une construction remarquable par sa solidité, forme le chevet de l'église de St-Pierre. Ainsi, par une exception aux règles ordinaires, exception dont il y a plusieurs exemples, cette église se termine par un mur droit, au lieu de se terminer par une abside arrondie. En suivant la rue parallèle au flanc nord de l'église, nous verrons l'ensemble du monument surmonté d'un toit peu élevé et orné dans le pourtour d'une élégante balustrade gothique ; nous arriverons ainsi sur la place qui précède le portail.

En 1018, une cathédrale qui existait à Poitiers sur l'emplacement de St-Pierre fut brûlée avec une grande partie de la ville. Rebâtie vers 1022 par Guillaume IV, comte de Poitou, et dédiée par Isambert IV, elle fut détruite de nouveau. Henri II, roi d'Angleterre, sur les instances d'Aliénor d'Aquitaine, son épouse, la fit reconstruire en 1052 sur un plan beaucoup plus vaste. Les travaux de reconstruction marchèrent fort lentement, ou souffrirent de nombreuses interruptions ; car c'est seulement le 17 octobre 1379 que la nouvelle église fut consacrée par Bertrand de Meaumont, évêque de Poitiers.

Le portail de l'église date du XIVe siècle. Il se compose de trois portes surmontées de deux fenêtres et d'une rose ; il est flanqué à droite et à gauche par deux tours carrées d'inégale hauteur, ornées d'arcatures : leur partie inférieure jus-

qu'à l'étage octogone est de la même date que le portail ; la partie supérieure est du xve siècle. La tour à droite avait un troisième étage de plus qui se terminait en coupole et servait de clocher. En 1811 l'on jugea convenable de démolir cette partie, et l'on renferma les cloches dans la tour même, qui manque des ouvertures suffisantes pour que le son se propage convenablement. Par suite de cette opération, la tour se termine aujourd'hui par les quatre clochetons qui servaient d'accompagnement au clocher ; ce qui produit un mauvais effet. (Voir pl. IX.)

Les trois portes qui composent le portail sont placées au fond de profondes voussures ogivales chargées de statuettes d'anges et de saints ; au dessus du soubassement trente-neuf statues garnissaient toute l'étendue du portail. Il ne reste aujourd'hui que d'élégants baldaquins séparés et soutenus par de minces colonnettes. Le tympan de la porte à droite représente, dans la partie inférieure, St Pierre auquel *Jésus-Christ* dit : *Je vous donnerai les clefs du ciel.* A l'étage supérieur, une châsse est portée sur les épaules de plusieurs hommes, et reçoit les hommages du peuple.

Le tympan du milieu se compose de trois rangées : celle du dessous représente la résurrection ; les morts soulèvent leurs pierres sépulcrales et sortent de leurs tombeaux. La rangée supérieure figure la séparation des bons et des méchants : un ange se tient au milieu ; les bons sont à sa droite, les méchants à sa gauche ; au dessus et dans la partie angulaire, Jésus-Christ, entouré des anges et des saints, prononce le jugement redoutable qui décide de la destinée éternelle. Dans le tympan de la porte de gauche, on voit d'abord la mort de la Ste Vierge, et au dessus sa réception dans le ciel.

Au tour de l'église, et en avant du portail, des figures

fantastiques, des monstres hideux qui sortent des murailles, vomissent l'eau des toits ; dans l'encoignure, à droite, un personnage accroupi emploie ses deux mains à s'ouvrir la bouche pour mieux remplir la fonction dont l'a chargé le caprice de l'architecte.

Lorsqu'on entre dans l'église, on est frappé par le petit nombre, l'élévation et l'espacement des piliers. (Voir pl. x.) L'édifice est soutenu dans toute sa longueur par six piliers de chaque côté. La principale nef est élevée de 29 mètres 50 cent. (1); les deux nefs latérales de 24 mètres

(1) Voici les dimensions exactes de l'église de St-Pierre, donnée par M. Dulin, architecte du département, membre de la Société :

Longueur extérieure de l'église.	98	mètres	40	centim.
Largeur du portail sans les tours. . . .	28	—	90	—
avec les tours. . . .	46	—	65	—
Elévation de la tour droite.	34	—	00	—
de la tour gauche.	32	—	00	—
Longueur intérieure de l'église.	94	—	40	—
Largeur dans la nef.	30	—	30	—
dans la croisée.	56	—	50	—
Hauteur de la voûte principale.	29	—	50	—
des voûtes latérales.	24	—	20	—

En comparant quelques-unes des dimensions de St-Pierre avec celles de Notre-Dame de Paris, on trouve :

	Notre-Dame. m. c.	St-Pierre. m. c.		m. c.
Longueur extérieure. . .	134 80	98 40	N.-D. a en plus	36 40
Longueur intérieure. . .	126 68	94 40	—	32 28
Largeur dans la croisée. .	46 78	56 50	en moins	9 72
Largeur dans la nef, y compris les nefs et les chapelles latérales. . . .	46 78	30 30	en plus	16 38
Hauteur de la voûte principale.	33 78	29 50	—	4 28
Tour principale. . . .	66 26	34 00	—	32 26

20 cent. Le monument a de la grandeur et de la majesté, mais il manque des formes sveltes et de l'apparence sombre et mystérieuse des cathédrales gothiques. Un grand nombre de vitraux de couleur ont été brisés par les protestants et remplacés par des vitraux ordinaires : ceux qui restent n'ont pas toujours été réparés avec intelligence; quelques-uns sont renversés. Mais ce qu'il faut déplorer, ce sont les restaurations faites depuis un siècle. Il manquait, à la hauteur des croisées, une balustrade qui devait faire le tour de l'église; au lieu de placer une de ces dentelles de pierre, qu'on pouvait copier si l'on ne pouvait l'inventer, on a surmonté une muraille décorée de légères arcatures gothiques, de balustres dans le style du dernier siècle. Le dessous de l'orgue (1) forme une voûte surbaissée, soutenue par deux énormes consoles, le tout parsemé d'ornements dans le style Pompadour. Les fonds baptismaux, les deux cha-

(1) Au XVIe siècle, il existait dans l'église cathédrale de St-Pierre de Poitiers un orgue qui fut détruit en 1562 par les protestants.

Un orgue beaucoup plus complet et plus remarquable succéda au premier; mais il fut réduit en cendres dans la nuit de Noël 1681, par la négligence d'un souffleur qui oublia d'éteindre le feu après la messe de minuit.

Le chapitre de Saint-Pierre dut se contenter, longtemps après cet accident, du petit orgue placé du côté du jubé, qui servait sans doute à accompagner le plain-chant; et cet instrument imparfait, que l'on peut voir encore aujourd'hui dans l'église de St-Hilaire où il a été transporté depuis, servit aux cérémonies du culte jusqu'à la réception du grand orgue actuel.

Cet orgue, fait par Claude-François Clicquot, facteur d'orgues du roi, artiste très-remarquable dans sa spécialité, fut payé 92,000 francs, et fut reçu le 4 février 1791, par MM. Lardy et Véron, organistes de Poitiers.

Bientôt après, l'église fut fermée aux fidèles; ainsi, à peine l'orgue de Saint-Pierre avait-il accompagné pendant quelques jours les chants

pelles des transsepts, les trois chapelles qui garnissent le mur du fond, se composent de colonnes grecques surmontées de corniches, d'entablements : quelques-unes de ces chapelles sont assez simples, et c'est un mérite ; d'autres sont surchargées d'ornements souvent incohérents. Elles ont été pour la

religieux, que ses majestueux accords se mêlaient au bruit des chansons sacriléges par lesquelles on célébrait le culte des déesses de la république. Ce fut à ce prix qu'il échappa aux mains barbares qui voulaient fondre ses tuyaux sonores en balles patriotes, et ce résultat fut aussi obtenu en partie par l'intervention d'un représentant du peuple, et par les soins dignes d'éloges de M. Véron, organiste.

Restitué au culte catholique, l'orgue de Saint-Pierre a été relevé et mis à neuf par Pierre-François Dallery, facteur d'orgues du roi, et il a été reçu par MM. Véron et d'Aubigny, organistes de Poitiers, le 4 novembre 1822.

Cet instrument remarquable auquel il ne manque aujourd'hui que quelques réparations bien simples, qu'on obtiendra facilement d'administrateurs éclairés, est un *grand seize-pieds.*

Il se compose de quatre claviers à la main, d'*ut* à *mi*, d'un clavier de pédales de deux octaves et demie, et de cinquante *registres.*

Ses tuyaux, en étain *forgé*, donnent aux sons une rondeur admirable et un éclat sans rudesse auxquels ajoutent encore la bonne disposition et l'heureux emménagement des divers jeux qui le composent.

Le *buffet* de l'orgue, ainsi que la chaire de la grande nef, sont dus au ciseau habile de Berthon, artiste poitevin, lequel, à l'exemple des maîtres, a reproduit sous la figure des anges qui jouent des instruments, les portraits de ses deux jeunes enfants.

Si le genre d'ornementation qu'il a adopté n'est pas irréprochable quant au style mis en rapport avec l'intérieur de l'église Saint-Pierre, on ne peut nier que l'artiste n'ait révélé, dans son faire, un talent remarquable, et n'ait ajouté par la richesse des décors au mérite intrinsèque de l'œuvre du fameux Clicquot.

C'est à tous ces avantages réunis que l'orgue de St-Pierre de Poitiers doit d'être classé, par les facteurs et les organistes les plus célèbres, au nombre des instruments de ce genre les plus beaux et les plus parfaits.

plupart enlevées à des couvents supprimés par la révolution. La grande chapelle placée derrière le chœur provient du couvent de la Trinité. L'autel, le tabernacle et les colonnes sont en marbre noir; mais comme on voulait dédier cette chapelle à la Ste Vierge, on se crut obligé, en 1839, de peindre le tout en blanc. L'autel de la paroisse, dans le bras de la croix, à droite, vient du couvent des Jacobins, et celui de la chapelle du Sacré-Cœur, dans le bras opposé, du couvent des Capucins. La grille qui ferme le fond du chœur appartenait à l'abbaye de Ste-Croix, où elle avait été posée en 1737 par madame de Parabère, abbesse de ce couvent.

La boiserie du chœur est de deux époques : la partie qui est derrière les stalles des chanoines est en harmonie avec le style de l'édifice; celle qui garnit les murs des deux côtés de l'autel est une boiserie de salon du dernier siècle. Quelques tableaux ornent le chœur et les chapelles latérales. Nous signalerons comme dignes de remarque un des premiers ouvrages de Robert Fleury, le *Denier de la veuve*, placé dans la chapelle du Sacré-Cœur, et le vieux tableau de l'autel de la paroisse, qui représente l'*institution du rosaire*. Dans la corolle à gauche, et dans la sacristie de la paroisse, sont quelques vieux tableaux curieux par leur antiquité; la sacristie du chapitre contient les portraits d'une suite d'évêques de Poitiers.

En étudiant les fenêtres, depuis celles du chœur, construites à la fin du XIIe siècle, jusqu'à celles du portail, qui datent de la fin du XIIIe, on peut suivre la transition du roman au gothique, qui s'opérait alors, transition bien marquée dans la forme des fenêtres, dans leurs meneaux, dans les cintres et les ogives qui les décorent; ce qui est une nouvelle preuve de l'usage dans lequel on était autrefois, lors de ces constructions fort longues, de commencer par l'abside et de finir par le portail.

L'église de St-Pierre a été plusieurs fois victime des fureurs de la guerre et de l'impiété. Elle a été pillée en 1386, comme toute la ville, par les troupes du comte de Derby. Le 1er avril 1562, les protestants la pillèrent de nouveau; ils s'emparèrent du trésor, dispersèrent les reliques et détruisirent le splendide monument élevé à la mémoire de Simon de Cramaud, évêque de Poitiers, au commencement du xve siècle (1).

En 1793, on ne s'empara pas seulement des richesses que renfermait l'église; on vendit l'église elle-même à un acheteur qui avait l'intention de la démolir, et qui ne s'en abstint que parce que, tout calculé, il trouva que la spéculation ne serait pas bonne, et qu'il y avait plus d'avantage à en faire un magasin à fourrages.

Auprès de la cathédrale est l'ancien palais épiscopal, occupé aujourd'hui par la préfecture. Ce bâtiment, d'une construction moderne, n'offre rien de remarquable. La chapelle est aujourd'hui occupée par les archives départementales. (Voir § dernier.)

En remontant la rue St-Paul, nous trouverons à notre gauche, après la rue du *Coq*, une maison formant le coin à droite, et qui porte le n° 1. C'est la maison qu'habitait à Poitiers la célèbre *Diane*, duchesse de Valentinois (2).

(1) Voir la notice de M. l'abbé Auber sur Simon de Cramaud, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1840.

(2) Diane n'est pas née à Poitiers, comme beaucoup de personnes le croient et comme son nom semble l'indiquer. Elle était fille de Jean de Poitiers, sieur de St-Vallier, d'une des plus anciennes familles du Dauphiné. (Voir la biographie de Michaud.) Thibaudeau, t. 1, p. 23, dit que cette famille descendait de Guillaume, fils naturel de Guillaume IX, duc d'Aquitaine et de Poitou. Nous n'avons rien trouvé dans les historiens de relatif au séjour de Diane à Poitiers.

L'appartement que la tradition poitevine signale encore comme ayant été la chambre de Diane de Poitiers, est une pièce de 7 à 8 mètres de long sur 5 à 6 mètres de large. Les poutres, dont les arêtes ont été jadis dorées dans toute leur longueur, sont ornées de peintures représentant les attributs de Diane chasseresse, surmontés d'une fleur de lis. Les chiffres de Diane et de Henri II apparaissent entrelacés dans plusieurs endroits de la salle, tels qu'on les voit encore dans les châteaux d'Anet et de Chenonceaux. La croisée et la cheminée accusent l'architecture du temps de François Ier.

Sur les côtés extérieurs de la cheminée on remarque, à droite, ces lettres initiales : S. P. Q. R. *Senatus Populus Que Romanus ;* à gauche, l'on voit ces majuscules : Q. V. C. P. *Quod Vult Consequi Potest*, elle peut atteindre tout ce qu'elle veut. C'est sans doute une allusion à la brillante fortune de Diane. Dans le trumeau se trouve un tableau dans le style de l'école italienne, et qui est peut-être du Primatice, artiste bolonais, attiré en France par les libéralités de François Ier. Ce tableau représente des amours jouant avec une guirlande de fleurs. Le coloris en est vif et plein de vérité, le dessin correct et hardi. Le Primatice affectionnait ce sujet, qu'il a répété plusieurs fois dans ses décorations de Fontainebleau.

L'honorable famille qui occupe présentement cette maison conserve avec un soin éclairé tout ce qui s'y rattache aux souvenirs historiques. Ayant été obligée de faire réédifier la façade de la maison, qui tombait de vétusté, elle a procédé de manière à ne rien changer aux dispositions intérieures de la localité. Les propriétaires précédents avaient pris, pour agrandir leur écurie, quelques pieds sur la salle de Diane, mais sans défigurer cet appartement.

Lorsque les propriétaires actuels achetèrent cette habitation, en 1816, ils voulurent aussi acquérir l'antique mobilier de Diane, qui garnissait encore la chambre ; mais toutes leurs offres furent rejetées. Ce curieux mobilier consistait principalement dans un petit buffet à glace du travail le plus précieux, et dans une grande table de bois doré, en forme de guéridon ; la tablette était en beau marbre blanc incrusté de camées et de plusieurs autres pierres précieuses ; au milieu était gravé le chiffre de Diane et de Henri. Malheureusement ces meubles ont été en partie mutilés dans leur transport de Poitiers aux Roches-Pré-Marie ; nous ignorons s'il en reste encore aujourd'hui quelque chose. Le savant M. du Sommerard possède, dans sa riche collection de l'*hôtel* de Cluny, à Paris, une porte sculptée provenant de l'un des appartements de cette maison.

Nous devons nous détourner quelques instants du centre de la ville, pour aller visiter le temple *St-Jean*, l'un des monuments les plus intéressants, sous le rapport de l'art, qui existent à Poitiers, rendu plus intéressant encore par la collection des antiquités qu'y a déposée la Société des Antiquaires de l'Ouest, à laquelle il sert de musée. Nous suivrons donc la rue du Coq jusqu'à la première rue qui la coupe, et, tournant à gauche, nous verrons devant nous le vieux monument, qu'a menacé longtemps l'inflexibilité de l'alignement, et que les efforts des sociétés savantes de Poitiers n'ont préservé qu'à grand'peine d'une démolition. Il est vrai que ce monument n'a point un aspect agréable, que ses murs sont bien vieux et bien délabrés ; mais il a, sous le rapport de l'art, une importance reconnue par les hommes spéciaux, qui le citent comme presque unique dans son genre. (Voir pl. XI.)

Quelle est l'époque précise de la construction du temple St-Jean ? quelle a été sa première destination ? Ces questions

ont divisé les savants. Dreux-du-Radier pense qu'il a été élevé sous le règne d'Auguste, par *Marcus Censor Pavius*, pour servir de tombeau à son épouse. L'abbé Lebœuf croit qu'il a toujours été une église dans le massif de laquelle on a adapté quelques restes d'architecture provenant d'un temple païen. Dom Fonteneau va plus loin ; il en fait la première cathédrale de Poitiers, transformée en baptistère après l'érection, dans le voisinage, d'une nouvelle et plus vaste église. Il donne pour preuve de son assertion une excavation octogone qui était, suivant lui, la piscine dans laquelle descendaient les catéchumènes qui recevaient le baptême par immersion. Siauve fixe la construction de cet édifice au IVe ou Ve siècle ; il croit qu'il a toujours été consacré au culte. Dufour adopte la date du Ve siècle, et partage l'opinion de Dreux-du-Radier sur la destination du monument (1). M. Mangon de la Lande, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, pense que le temple St-Jean a été originairement un tombeau élevé vers la fin du IIIe ou au commencement du IVe siècle à la mémoire de *Claudia Varenilla ;* il croit que le monument se composait seulement du corps principal qui formait un carré ouvert sur les quatre faces, et que l'avant-corps et l'abside ont été ajoutés après coup. Cette dernière opinion paraît généralement adoptée pour l'avant-corps ; mais elle est vivement combattue quant à l'abside, construite des mêmes matériaux et dans le même style que le corps principal (2).

(1) Voir Dufour, p. 308.

(2) Voir la dissertation de M. Mangon de la Lande, Mémoires de la Société, 1835, p. 195, et la polémique qui s'est engagée à cette occasion entre M. Mangon de la Lande et M. Grille de Beuzelin, dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de France.

Le temple St-Jean a subi bien des vicissitudes : suivant les uns, tombeau d'une jeune Romaine; plus tard, église chrétienne; il a été transformé successivement en fonderie de cloche, en fourneau de soupe économique, et enfin en magasin pour la fabrique de St-Pierre. C'est alors que la Société des Antiquaires de l'Ouest a obtenu du gouvernement, par l'intercession de M. Alexis de Jussieu, alors préfet de la Vienne, et de M. Ludovic Vitet, alors inspecteur des monuments historiques, les fonds nécessaires pour l'acheter et en faire le dépôt des antiquités qu'elle s'occupait à recueillir (1). Le temple St-Jean était, en 1789, l'église d'une des paroisses de Poitiers; elle n'avait qu'un petit nombre de paroissiens, et l'on n'y célébrait l'office que le jour de la St-Jean.

Vis-à-vis le côté sud du temple St-Jean, est l'ancien Doyenné de Saint-Pierre, qui sert aujourd'hui d'asile aux pieuses filles de Ste-Radégonde, ce qui reste des bâtiments de l'ancien couvent de Ste-Croix étant, comme nous l'avons dit, occupé par l'évêché. Dans l'humble chapelle qui est parallèle à la rue, on voit une suite de tableaux remarquables de l'école flamande, donnés par le prince d'Orange à Flandrine de Nassau, abbesse de Ste-Croix.

§ VI.

SAINT-PIERRE-LE-PUELLIER. — LÉGENDE DE SAINTE-LOUBETTE. — SAINT-HILAIRE-LA-CELLE. — RUE DE PENTHIÈVRE. — LE COLLÉGE. — LES JACOBINS. — LES CORDELIERS. — GAUTHIER DE BRUGES ET SA CHRONIQUE. — LE PALAIS DE LA CITÉ. — MAISON DE LA RENAISSANCE.

Le quartier presque désert qui s'étend à la gauche du

(1) Une notice spéciale fait connaître l'intérieur du temple St-Jean et les monuments qui y sont déposés.

temple St-Jean jusqu'au nouveau couvent des filles de Notre-Dame et jusqu'à celui des Carmélites, n'offre que peu d'intérêt archéologique ; on rencontre cependant quelques murs soutenus par des *contre-forts* provenant de l'ancienne collégiale de St-Pierre-le-Puellier (*Sanctus-Petrus-Puellarum*) (1), qui était d'abord un monastère de filles, et dont la fondation est racontée dans une vieille légende qu'on trouve citée textuellement dans le bulletin de la Société, 1838, p. 3.

D'après cette vieille chronique, une sainte fille, nommée Loubette, après avoir été longtemps au service de l'impératrice Hélène, mère de Constantin, et avoir assisté à Jérusalem à la découverte de la vraie croix, désira retourner dans la Bretagne, où elle était née. L'impératrice lui donna, en récompense de ses bons services, un morceau de la vraie croix et de la couronne d'épines. Loubette plaça ces reliques dans sa *gibecière*, et se mit en route à pied. Elle dut employer beaucoup de temps pour faire de cette manière un voyage aussi long, car « elle étoit de petite stature, bossée et boy- » teuse, fort débile, et à peine pouvoit cheminer. » Quoi qu'il en soit, tant elle chemina qu'elle alla jusqu'à Poitiers, où, se sentant fatiguée, elle se coucha, avant d'entrer dans la ville, sous un sureau aux branches duquel elle suspendit sa gibecière, et s'endormit. Lorsqu'elle se réveilla, elle voulut reprendre cette gibecière ; mais la branche à laquelle elle l'avait pendue « se esleva si très-haut, que ladite vierge ne pouvoyt avoir sadite gibecière. » Elle alla trouver l'évêque de Poitiers, qui, après avoir reconnu le miracle, l'engagea à se présenter au comte de Poitou, et à solliciter de sa piété les moyens d'édifier une église et d'entretenir

(1) Les chapelains étaient à la nomination de l'abbesse de la Trinité.

un chapitre de clercs et des prêtres pour y faire le service divin. Le comte de Poitou fut moult lie et joyeux, dit la légende. Il paraît cependant que sa générosité n'égalait pas sa joie, car ne pouvant se dispenser de céder aux instances qui lui étaient faites, il accorda à Ste Loubette, pour la fondation nouvelle, autant de terre qu'elle « pouvoyt circuyr en ung jour, » espérant par là s'en tirer à bon marché. Le lendemain, Loubette se mit en route accompagnée des serviteurs du comte. Mais, contre toute attente, la pauvre fille, de petite stature, bossée et boyteuse, marcha si bien, qu'avant qu'il fût midi, elle avait déjà fait un chemin immense; la terre s'élevait sous ses pas et formait une levée, afin que « débat n'en survînt au temps à venir. » Le comte accourut tout effrayé et lui fit entendre qu'elle devait se contenter de ce qu'elle avait acquis, et elle voulut bien y consentir. On montre encore sur les bords du Clain la levée de terre, ainsi formée miraculeusement, et l'endroit où Ste Loubette traversa la rivière à pied sec.

Il existait avant la révolution, à St-Pierre-le-Puellier, un chapitre de chanoines qu'on appelait les *Chanoines de l'Entonnoir*, parce que les revenus de leurs prébendes consistaient uniquement en vignes.

A peu de distance de l'emplacement de St-Pierre-le-Puellier, subsiste encore une partie de l'église appelée *St-Hilaire-de-la-Celle* (*Cella-sancti-Hilarii*), bâtie sur l'emplacement d'une autre plus ancienne, qui portait le même nom, et dans laquelle la tradition plaçait le tombeau de St Hilaire (1). St-Hilaire-de-la-Celle était, avant la révolution, une abbaye de Génovéfains; l'église, dont il ne reste aujourd'hui que les transsepts et le chœur, avait, en

(1) Voir ce qui a été dit à ce sujet, à propos de l'église de St-Hilaire.

outre, une nef affectée au service d'une paroisse : le clocher s'élevait au centre des transsepts, entre la nef et le chœur. Vers le bout de la nef, était une chapelle souterraine, où l'on prétendait que St Hilaire disait la messe et avait été enterré; et dans le mur était un bas-relief qui est aujourd'hui placé à gauche en entrant. Ce bas-relief, malheureusement mutilé, représente, dit-on, la cérémonie de la sépulture de St Hilaire. Besly dit qu'il faisait partie du tombeau d'Adèle d'Angleterre, femme d'Ebles Manzer, comte de Poitiers. Dufour combat cette opinion, et croit qu'il provient du tombeau de Gerloc, femme de Guillaume Tête-d'étoupes. Mgr d'Orléans pense que ce bas-relief a servi de retable d'autel et qu'il représente l'apothéose de St Hilaire (1).

Vis-à-vis le flanc de la chapelle des Carmélites s'ouvre la rue de la Celle-St-Hilaire. En remontant cette rue, on remarque, à droite, une porte d'architecture ogivale qui donne entrée dans une rue assez étroite, la rue de Penthièvre, à l'extrémité de laquelle on aperçoit une autre porte. Cette rue était destinée, dans le moyen-âge, à l'habitation des juifs; et, chaque soir, à l'heure du couvre-feu, on fermait les deux portes jusqu'au lendemain matin.

Le collége royal, situé un peu plus loin, est établi dans les bâtiments de l'ancien collége des jésuites, qui occupent l'emplacement des colléges de Sainte-Marthe et du Puygarreau. La chapelle et la plupart des constructions actuelles datent des premières années du XVIIe siècle. Les bâtiments, qui s'étendent sur les deux côtés de la rue, sont réunis par un pont couvert; leur apparence extérieure est fort triste; mais dans l'intérieur on trouve de grandes cours, de vastes salles, une distribution commode et de beaux jardins. (Voir pl. XII.)

(1) Voir un Mémoire de M. Rédet, Bulletin 1838.

La chapelle, fondée en 1608, se compose d'une seule nef. La sculpture, la peinture, la dorure, ont été employées avec excès peut-être à la décoration de l'autel et du retable; le tabernacle, orné d'incrustations d'écaille et de divers métaux, est d'un travail précieux. Cette chapelle a servi, pendant la révolution, de club et de salle décadaire.

La rue du Puygarreau, située presque vis-à-vis la chapelle du collége, conduit, par la rue du Chaudron-d'Or, à la rue des Jacobins. Dans cette rue se trouvait, à droite, le couvent des Jacobins, fondé en 1218; les bâtiments qui ont été reconstruits en 1714 existent encore dans la rue d'Orléans, au coin de laquelle on remarque un pilastre provenant de l'église. Derrière les maisons qui forment le côté gauche de la rue des Jacobins, subsistent aussi quelques bâtiments provenant du couvent des Cordeliers, fondé dans le XIII[e] siècle, qui occupait tout l'espace circonscrit par les rues des Cordeliers, des Jacobins, du Chaudron-d'Or, et dont l'église est renfermée dans la maison n° 15 de la rue des Cordeliers (1). Un assez grand nombre de chevaliers et d'écuyers tués à la malheureuse bataille de Poitiers furent enterrés dans ces deux couvents. Bouchet donne leurs noms dans ses Annales, p. 202 et 204.

Le couvent des Cordeliers rappelle le souvenir de Gauthier de Bruges, évêque de Poitiers, et de la chronique dont il est l'objet. Cette chronique a été racontée par un chanoine de Loudun, sur la foi d'un écuyer du pape, qu'on présente comme ayant été témoin oculaire de cet événement.

(1) Cette église n'offre rien de remarquable que quelques inscriptions encastrées dans le mur. L'une est l'épitaphe d'Audry Marchand, conseiller et chambellan des rois Charles VI et Charles VII, et prévôt de Paris, mort à Poitiers, le jour de Ste-Anne 1439; l'autre rappelle la mémoire de Jean d'Aubigné, écuyer, licencié ès lois, décédé le 20 août 1519.

Gauthier de Bruges, religieux cordelier, aussi vertueux que savant, avait été placé sur le trône épiscopal de Poitiers par le pape Nicolas III. Une question de primatie s'étant élevée entre l'archevêque de Bourges et l'archevêque de Bordeaux Bertrand de Goth, l'évêque de Poitiers reconnut la suprématie de l'archevêque de Bourges, et fut chargé par lui d'exercer quelques actes de juridiction ecclésiastique contre son rival. Celui-ci étant devenu pape sous le nom de Clément V, par la protection de Philippe le Bel, déposa l'évêque de Poitiers et lui enjoignit de se retirer dans son couvent. Gauthier se soumit à l'autorité du souverain pontife; mais en même temps il réclama contre l'abus de pouvoir dont il était victime, et il appela de la sentence de déposition *à Dieu et au futur concile.* Peu de temps après, étant au lit de la mort, il voulut être enterré son acte d'appel à la main.

Lorsque Clément V vint à Poitiers pour traiter avec Philippe le Bel d'affaires *importantes et secrètes*, il logea au couvent des Cordeliers, dans l'église duquel Gauthier avait été enterré; ayant entendu parler de l'acte d'appel que l'ancien évêque avait voulu emporter avec lui, il eut le désir de le voir, et ordonna d'ouvrir le tombeau. Ce fut au milieu de la nuit, à la lueur des torches, que le tombeau fut ouvert. Un archidiacre du pape descendit dans le caveau et trouva en effet l'acte d'appel dans la main de Gauthier; mais lorsqu'il voulut le prendre, il lui fut impossible de l'arracher, tant la main qui le tenait le serrait avec force. Le pape ordonna à l'archidiacre d'enjoindre à Gauthier de lâcher l'acte d'appel, sous peine de désobéissance. L'archidiacre fit l'injonction au nom du souverain pontife, et promit au mort de lui rendre son appel quand le pape l'aurait lu. L'évêque alors laissa aller l'acte. L'archidiacre le remit à l'un des assistants pour le donner au pape; mais lorsqu'il vou-

lut sortir du caveau, il se sentit arrêté par une force invincible qui le retenait comme otage. Il resta dans cette position jusqu'à ce que, le pape lui ayant rendu l'acte d'appel, il put le replacer dans la main de Gauthier, qui s'ouvrit pour le recevoir; alors il sortit librement du tombeau. Clément V, voulant réparer son injustice, rendit de grands honneurs à la mémoire de Gauthier.

C'est à Poitiers que fut conclue, en 1306, entre Clément V et Philippe le Bel, la suppression de l'ordre des Templiers. Le pape demeurait aux Cordeliers, le roi aux Jacobins; et pour qu'ils pussent communiquer facilement et secrètement, on avait construit au dessus de la rue actuelle des Jacobins un pont allant d'un des couvents à l'autre.

Clément V resta à Poitiers avec toute sa cour pendant près de seize mois; il y manda le grand maître des Templiers, Jacques Molay, qui était dans l'île de Chypre, et qui vint à Poitiers escorté des principaux commandeurs et chevaliers de son ordre. Après plusieurs entrevues dans lesquelles le pape l'entretint d'affaires tout à fait étrangères au projet qu'il avait conçu, le grand maître se rendit à Paris; peu de temps après il y fut arrêté avec ses compagnons, et le même jour tous les templiers qui étaient dans le royaume subirent le même sort. La poursuite du procès ayant été confiée aux ministres de l'inquisition, le pape réclama et soutint que les Templiers étant soumis immédiatement au saint-siége, lui seul avait le droit de les juger. Le roi se rendit à Poitiers, et il fut convenu que les procès des Templiers seraient continués dans chaque diocèse devant les évêques et archevêques, assistés d'un inquisiteur. Cependant le pape fit venir à Poitiers soixante-douze chevaliers pour les interroger, et les renvoya ensuite à Paris (1).

(1) Thibaudeau, t. 2, p. 225 et suiv.

Les maisons de la rue des Cordeliers, du côté opposé à l'ancienne église, ont été construites sur les fossés du *palais*, dont elles masquent les murailles. Il faut, pour pénétrer dans cet antique bâtiment, faire le tour par la rue St-François, et descendre cette rue jusqu'à la place St-Didier. On voit alors, à droite, un de ces péristyles grecs, consistant dans un fronton soutenu par des colonnes, que l'architecture moderne emploie indistinctement pour en faire l'entrée d'une église, d'une salle de spectacle, d'un corps-de-garde, ou d'une mairie. Quand on a traversé le péristyle et le vestibule qui forment avant-corps, on entre par le milieu d'un des grands côtés dans une vaste salle gothique de 49 mètres 30 centimètres de long et de 17 mètres de large. C'était autrefois la *salle des gardes* des comtes de Poitou ; c'est aujourd'hui la *salle des pas perdus* du palais de justice. Telle est la destination actuelle de la plupart des anciens palais : de tous les attributs de souveraineté qui y résidaient autrefois, il n'y reste plus que la justice (1).

Il paraît certain que dès l'époque de la domination romaine il existait un palais sur cet emplacement ; c'est ce qu'attestent des substructions qui ont été découvertes à plusieurs reprises. Quoiqu'on n'ait point la date de sa fondation, on croit pouvoir la placer au temps du gouvernement de Julien dans les Gaules. Les Visigoths vainqueurs y remplacèrent les Romains, puis en furent chassés par les rois francs, après la défaite d'Alaric. Les princes de la première race y battirent monnaie. Il existe encore deux tiers de sols d'or qui y ont été

(1) A droite du vestibule est le tribunal de première instance; à gauche, la chambre des avocats et la salle d'audience de la justice de paix ; les salles de la cour royale sont situées à l'est du bâtiment ; au nord, sont le greffe et la bibliothèque.

frappés par Childebert. Sous la seconde race, le palais continua à être une résidence royale. Louis le Débonnaire y séjourna souvent ; il y célébra notamment les fêtes de Noël en 839 (1). On a de lui un acte qui se termine ainsi : *Actum Pictavis civitate palatio regio* (*Mabillon*, *De re diplomaticâ*, p. 314, n° 114). Pepin II, roi d'Aquitaine, y faisait aussi frapper monnaie. Lorsque les comtes de Poitou créés par Charlemagne se furent rendus héréditaires, ils habitèrent le palais, auquel on donnait le nom d'*Aula*. Ces nouveaux souverains devinrent en effet le centre d'une véritable cour. Détruit par les Normands, le palais fut reconstruit par Guillaume V, comte de Poitou, qui le fortifia et l'entoura de fossés profonds qu'on remplissait d'eau à volonté ; il y tint un plaid en 1044. Le 1er janvier 1052, sa veuve, Agnès de Bourgogne, remariée à Geoffroi Martel, comte d'Anjou, y vint avec ses deux enfants du premier lit, pour y faire proclamer solennellement l'aîné comme comte de Poitou et duc d'Aquitaine sous le nom de Guillaume VI. Sa race s'est perpétuée jusqu'à *Aliénor*, dont le mariage avec Henri II, roi d'Angleterre, mit le Poitou au pouvoir des Anglais. Cette princesse, célèbre dans notre histoire, son époux, ses fils, et particulièrement Richard Cœur-de-lion, ont souvent habité le palais de Poitiers.

Lorsque Du Guesclin, Clisson et tant d'autres braves guerriers eurent chassé les Anglais de la France, Jean, duc de Berri, qui avait vaillamment combattu avec eux, reçut de son frère Charles V le comté de Poitou ; il s'attacha à rehausser l'éclat de sa victoire par des travaux utiles, au nombre desquels il faut placer la reconstruction du palais et celle du château élevé par ses prédécesseurs au confluent de la Boivre

(1) Dufour, p. 282.

et du Clain. Cette dernière demeure, placée au milieu de frais ombrages, sur les bords des deux rivières, fut préférée par lui à la solennité du grand palais, qu'il consacra à l'administration de la justice et aux cérémonies d'apparat.

Une partie du palais construit par le comte Jean, vers 1395, subsiste encore aujourd'hui; c'est d'abord la salle des gardes, que quelques auteurs croient même antérieure à cette époque (1). Les murs de cette salle sont ornés d'arcatures d'un côté en plein cintre, de l'autre en ogives. On ne sait si cette différence provient d'une restauration, ou simplement du désir de varier l'ornementation. Dans la façade du sud, attribuée au comte Jean, s'ouvrent trois grandes fenêtres en ogives trilobées, au dessus desquelles règne une galerie décorée de pinacles à ogives flamboyantes ornées de bouquets, de feuilles frisées et surmontées de statues. L'effet de cette façade est gâté par des conduits de cheminée qui s'élèvent extérieurement au milieu de chacune des trois fenêtres, qu'ils bouchent en partie. Ces conduits servaient à un immense foyer qui occupe presque toute la largeur de la salle, et qui est surmonté par une large frise ornée de rinceaux et surmonté de trois écussons (2). Les constructions qui ont été ajoutées sur les flancs de la salle des pas perdus, pour le service du palais, ont nécessité la clôture de fenêtres dont on aperçoit encore les traces dans quelques endroits. Par suite de cette suppression, la salle est aujour-

(1) Dufour et Thibaudeau attribuent cette salle au comte Jean. M. de la Fontenelle, Revue Anglo-Française, t. 5, p. 109, distingue entre la façade et le reste de l'édifice qu'il croit plus ancien et qu'il fait remonter à la fin du XIe ou au commencement du XIIe siècle; M. de Caumont le reporte à la fin du XIIe.

(2) Le foyer, dont le devant a été muré, a reçu une destination analogue à son ancien usage; il sert aujourd'hui de bûcher à la cour.

d'hui un peu obscure. Le tout est supporté par une belle charpente en châtaignier. C'est dans cette salle que Charles VII a été proclamé solennellement roi de France, en 1422. Les différentes pièces affectées au service de la cour royale communiquent avec la salle des pas perdus. La deuxième chambre siége dans le local de l'ancien présidial. L'arcade qui divise cette salle en deux fut relevée en 1608, sous le règne de Henri IV. La première chambre tient ses séances dans l'ancienne chapelle, qui fut aussi relevée et rétablie à la même époque. La cour d'assises a été reconstruite, il y a quelques années, sur l'emplacement de l'ancien bureau des finances.

Une autre partie de l'ancien palais est située derrière la cour d'assises. C'est un bâtiment ayant la forme d'un rectangle allongé, flanqué à chacun de ses quatre coins par des tours; les murs, extrêmement épais et solides, sont ornés vers leur extrémité par des statues colossales, lesquelles portent sur des consoles, figurant différents personnages. Le rez-de-chaussée de cette salle forme quatre travées en ogives soutenues au milieu par un rang de piliers. Les deux travées des extrémités ont été envahies par les voisins ou cédées par l'Etat, et il ne reste plus à la disposition de la cour que celles du milieu, lesquelles sont divisées par une cloison, de manière à former deux pièces pour les témoins. Le premier étage se compose d'une grande salle rectangulaire qui a été coupée dans une de ses extrémités par un mur de manière à former un vestibule, et de quatre cabinets pratiqués dans les quatre tours; des fenêtres de cette salle et des cabinets, on peut apercevoir quelques-unes des statues; mais pour voir l'ensemble des bâtiments, il faut se placer dans le jardin de la maison n° 18, de la rue des Cordeliers. (Voir pl. XIII.)

Ce bâtiment est probablement la *tour de Maubergeon*, de

laquelle relevait le fief du Poitou ; et le nom de *Maubergeon*, d'après Dufour, serait la transformation du mot germanique *Malhberg*, qui indique le lieu où l'on rend la justice (1). Dans le mur est de la grande salle s'ouvre une porte cintrée ornée à l'extérieur de plusieurs rangs d'archivoltes ; cette porte conduit dans le passage en pente nommé l'*Échelle-du-Palais*. En suivant ce passage, on se trouve dans la rue du Marché, non loin de Notre-Dame.

Il faut remarquer, en se dirigeant vers l'église, sur le côté droit de la rue, une maison de la renaissance, élégamment ornée de pilastres et de frises. Au dessus de la croisée de droite du premier étage, on lit dans un cartouche : IN DEO CONFIDO, 1557 ; au dessus de la croisée de gauche se trouve, dans un autre cartouche, l'inscription suivante : HOC EST REFUGION (*sic*) MEUM, 1557. Il n'existe aucune tradition sur cette maison et sur son fondateur. (Voir pl. XIV.)

§ VII.

NOTRE-DAME. — ANCIEN HÔTEL-DIEU. — SAINTE-OPPORTUNE. — PLACE DU PILORI. — LA PRÉVÔTÉ.

Les recherches des érudits n'ont rien fourni de positif sur l'époque de la fondation de Notre-Dame. Une vieille tradition l'attribuait à Constantin, à la mémoire duquel était élevée une statue équestre, placée sur la face méridionale de l'église, auprès de la porte latérale. L'inscription, qui subsiste encore, annonce que la statue de Constantin, détruite

(1) Thibaudeau dit que la tour de Maubergeon ne fut jamais achevée, t. 2, p. 314. Dufour ajoute que cette tour inachevée fut complétement démolie, p. 288. M. de la Fontenelle croit que le nom de Tour de Maubergeon était donné à la façade sud de la salle des pas perdus.

en 1562 par *la rage de l'ennemi* (les protestants), a été rétablie par les soins de Guy Chevalier, en 1592. Cette origine n'est point admise par les savants. Dom Mazet croit que Notre-Dame a été construite dans le IXe siècle; Dufour indique comme sa fondatrice Eustache Beslai, épouse de Guillaume IV, duc d'Aquitaine, qui vivait dans la première moitié du XIe siècle. L'opinion de Dufour est combattue par M. Lecointre, qui pense qu'après l'incendie qui consuma, en 1085, l'église que Ste Radégonde avait dédiée à la Ste Vierge, Notre-Dame a été élevée ou agrandie par les évêques de Poitiers, afin que la mère du Sauveur ne cessât pas d'être la patronne d'une des principales églises de Poitiers. Il faut observer que la façade et les deux dernières travées sont d'une époque un peu plus récente que le reste de l'église.

Le portail de Notre-Dame est un des plus intéressants monuments de l'art byzantin en France; la multiplicité et la richesse de ses ornements le font ressembler à ces bas-reliefs d'ivoire, sur lesquels les artistes du moyen-âge représentaient les scènes principales de l'histoire de la religion, pour fournir un sujet de méditations religieuses aux nobles dames et aux braves chevaliers qui ne savaient pas lire. Ce portail est en effet un *diptyque* destiné à mettre sous les yeux du peuple le touchant mystère de l'incarnation du Sauveur. Il présente une surface de 17 mètres 66 cent. de hauteur, sur 15 mètres 40 cent. de largeur, toute couverte, depuis le sol jusqu'au sommet, d'ornements scupltés avec une grande délicatesse, entremêlés d'appareils en marqueterie (1). Il se divise en deux étages surmontés d'un fronton

(1) Voir pl. XV; consulter en outre le rapport descriptif présenté au nom de la commission chargée d'examiner la façade de Notre-Dame, par M. Lecointre-Dupont, Mémoires de la Société, 1839.

à pans coupés, et se termine, de chaque côté, par des massifs dont les faces non engagées sont revêtues de faisceaux de colonnes. Les chapiteaux de ces colonnes portent une corniche décorée d'ornements et de moulures en creux ; au dessus s'élèvent de petites tours rondes, percées de nombreuses ouvertures cintrées, et couronnées par des toits coniques figurant des écailles de poisson.

Le premier étage de la façade offre une porte cintrée entre deux arcades bouchées, voûtées légèrement en ogives. Au dessus des arcs de la porte règne, en ligne droite, la corniche qui sépare le premier étage du second. L'espace qui se trouve entre la corniche et les arcades latérales moins élevées que celle de la porte est occupé par des bas-reliefs qui présentent une suite de sujets conformes à la destination de l'église. En partant de la gauche du spectateur, on voit d'abord Adam et Ève après leur chute ; à côté d'eux est le roi *Nabuchodonosor*, personnification de l'orgueil ; un peu plus loin, sur le sommet de l'arcade, sont quatre prophètes portant des livres et des rouleaux, sur lesquels on lit les passages de l'Écriture qui annoncent l'avenue du Messie ; immédiatement après, un ange annonce à Marie qu'elle enfantera le Sauveur (1). Vient ensuite la réalisation de la prophétie d'Isaïe : *Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet.* Jessé, accroupi, a la tête ceinte de racines du milieu desquelles s'élève une tige surmontée par un lis, et sur cette fleur repose un oiseau qui figure le St-Esprit. De l'autre côté du

(1) Il existait autrefois à Poitiers plusieurs églises sous l'invocation de Notre-Dame : c'étaient *Notre-Dame-la-Grande*, qui subsiste aujourd'hui et dont nous nous occupons ici ; *Notre-Dame du Palais* ou *Notre-Dame-la-Petite*, au coin de la rue de ce nom : c'est sur son emplacement qu'est aujourd'hui la boucherie ; et *Notre-Dame-l'Ancienne*, auprès de Saint-Pierre-le-Puellier : elle est démolie depuis longtemps.

cintre de la porte est figurée la *Visitation* : la Ste Vierge et Ste Elisabeth, accompagnées chacune d'une suivante, se rencontrent et s'embrassent entre des édifices qui figurent Nazareth et Jérusalem. Le second de ces édifices est orné d'une croix. L'on voit ensuite la naissance du Sauveur : la Ste Vierge est couchée dans un lit; un peu au dessus du lit est l'enfant Jésus dans la crèche, avec l'accompagnement obligé de l'âne et du bœuf; plus loin, l'enfant Jésus est lavé par deux femmes dans un vase en forme de coupe qui rappelle les baptistères du XIIe siècle. Ce bas-relief se termine par un homme assis adossé à une colonne, et que l'on croit être St Joseph; au dessous de ce personnage, on voit deux figures qui s'embrassent. « C'est, dit M. Lecointre, la traduction sur la pierre d'un verset bien connu du psaume 84 : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi; justitia et pax osculatæ sunt.* »

A l'étage supérieur sont deux rangs de statues, dans des niches en plein cintre, interrompues par une grande fenêtre flanquée de deux niches vides surmontées de baldaquins dont la partie inférieure se termine en cul-de-lampe. Ces deux niches paraissent avoir été ajoutées au XVe siècle, ainsi qu'une troisième qui occupait le milieu de la croisée. Au rang supérieur sont six statues debout; au rang inférieur, huit statues assises. Deux des statues supérieures sont revêtues des insignes de l'épiscopat : on croit qu'elles représentent St Hilaire et St Martin; les douze autres figurent les douze apôtres.

Le tympan est séparé en deux par une corniche : la partie inférieure est couverte par un appareil en disque; la partie supérieure est garnie d'un appareil réticulé. Au milieu est un grand médaillon ovale, présentant Jésus-Christ dans toute sa gloire; à ses côtés sont, sur deux lignes, le taureau,

l'aigle, l'ange et le lion, symboles des quatre évangélistes; au dessus de sa tête est un chœur d'anges, et tout autour du médaillon, des têtes de chérubins prennent part au concert par lequel les anges célèbrent la gloire du Tout-Puissant. Toutes les figures de ce portail étaient autrefois rehaussées par de vives couleurs et des dorures dont un examen attentif a fait retrouver les traces. Le clocher, placé sur le toit entre le chœur et le sanctuaire, consiste, à l'extérieur, en deux étages carrés et un étage rond surmonté d'un toit conique en pierres imbriquées; il est percé de fenêtres en plein cintre.

L'intérieur de l'église se compose d'une nef principale et de deux nefs latérales fort étroites. Il a une longueur de 57 mètres 20 cent., une largeur de 13 mètres 57 cent. La principale voûte est élevée de 16 mètres 50 centimètres (1), les voûtes latérales de 11 mètres. L'ensemble est empreint d'un caractère grave et religieux. Dans le bas-côté de gauche s'ouvrent plusieurs chapelles qui font saillie au dehors de l'église. Les trois chapelles du fond, qui ont des toits coniques, remontent aux XIIIe et XIVe siècles; les

(1) Voici les dimensions de l'église Notre-Dame, données par M. Dulin, architecte du département, membre de la Société:

Longueur extérieure de l'église.	60	mètres	20	centim.
Largeur du portail sans les tours. . . .	12	—	10	—
avec les tours. . . .	17	—	50	—
Elévation de la tour droite.	11	—	40	—
de la tour gauche.	11	—	40	—
Longueur intérieure de l'église.	57	—	20	—
Largeur dans la nef.	13	—	57	—
dans la croisée.	22	—	50	—
Hauteur de la voûte principale.	16	—	50	—
des voûtes latérales.	11	—	00	—

autres aux xve et xvie siècles. Ces dernières offrent des détails remarquables d'ornementation, tels que culs-de-lampe, guirlandes, pilastres, plafonds à compartiments. La plupart de ces chapelles ont été construites pour devenir des sépultures de famille ; on voit encore des écussons sur leurs clefs de voûte ; on remarque ceux de plusieurs maires de Poitiers, celui de Jean de Torsay, grand maître des arbalétriers de France. Les familles de Nieul et du Fou avaient aussi leurs sépultures à Notre-Dame. Plusieurs arceaux tumulaires du xve siècle, parés de toute la luxuriante ornementation de l'époque, ont été privés, par les ravages des protestants, des statues qui les ornaient et des inscriptions qui rappelaient ceux pour lesquels on les avait construits. Le plus grand de ces arceaux, celui de la chapelle Ste-Anne, à droite du chœur, a reçu depuis la révolution le groupe de l'ensevelissement de Jésus-Christ, qui appartenait à l'abbaye de la Trinité. Ce groupe, dont les personnages coloriés sont presque de grandeur naturelle, et qui paraît dater de la fin du xve siècle, est remarquable par l'expression des figures, la fidélité et même l'exagération des détails anatomiques. Les costumes, qui sont ceux du temps où vivait le sculpteur, offrent un sujet d'études intéressant.

Ce groupe n'est pas le seul emprunt que Notre-Dame ait fait aux églises des communautés dispersées par la révolution. Le tabernacle en marbre et en chêne, avec des statuettes et des ornements de cuivre dorés, riche travail du xviie siècle, était jadis dans l'église des Carmélites (aujourd'hui chapelle du grand séminaire). Au dessus du crucifix qui surmonte le tabernacle, est attaché à la voûte un trousseau de clefs : ce sont, suivant la tradition, les clefs miraculeusement soustraites au traître qui allait les livrer aux Anglais (1).

(1) Voir pag. 29.

La colonne supportant une croix en pierre qui est près de la porte se voyait autrefois sur la place du Marché ; elle rappelle un duel malheureux, dans lequel un ami a frappé son ami qui avait longtemps échappé aux hasards des combats : c'est ce qu'exprime le distique latin gravé avec deux épées croisées au dessus du chapiteau. Il faut encore remarquer le lutrin en cuivre, d'un beau travail, présent de Pierre *Morin*, abbé de Notre-Dame en 1696 ; la chaire, en bois, sculptée avec beaucoup de délicatesse. Les armes qu'on voit au dessus de la porte de la sacristie, et sur un vitrail, sont celles de l'abbé de Notre-Dame ; on les retrouve dans la rue *Queue-de-Vache*, où était située l'abbaye.

Vers le milieu du côté droit de l'église, se trouve encastrée dans le mur une petite colonne d'environ deux mètres de haut, qui rappelle une ancienne tradition racontée par Bouchet dans ses Annales, et rapportée, mais avec quelques variantes, par Montaigne dans ses Essais. Voici la version de Bouchet : L'abbé de Notre-Dame avait un jeune neveu fort dévot à la Vierge Marie. Ce jeune homme cependant se laissa entraîner chez une femme de mauvaise vie ; car, comme le dit notre bon annaliste : *Jeunesse est volontiers portée à folie*. Ses premières paroles furent pour demander à cette femme quel était son nom. Elle répondit qu'elle s'appelait *Marie*. « Lors il se recula d'elle, et lui dit : Marie, ma mie, pour la réuérence de celle dont vous, indigne, portez le nom, ie m'abstiendrai de vous toucher, car elle est le miroir de chasteté et la Vierge des Vierges. Et de faict, s'abstint de son impudicité, et eut vne si merueilleuse contrition et desplaisir de son péché, qu'vne faiblesse le print et s'ésmeust le sang en son corps si très-fort, qu'il mourut de dans vne heure aprés. La pauure femme, doutant de sa mort, et que si elle attendoit qu'il expirâst, on luy pour-

roit imposer qu'elle l'auoit occis, s'éscria. Et à son cry vindrent les seruiteurs qui furent présens à voir trespasser ce ieune enfant après qu'il eut reçeu le sacrement de confession. » Cependant l'oncle de ce jeune homme, sachant qu'il était mort chez une femme de mauvaise vie, et ignorant tous les détails de cette mort, le fit enterrer en terre profane dans les fossés du château. « Le bruit fut grand de l'inconuénient; les vns en parloient en bonne sorte, les autres en mauuaise : mais il aduint (comme Dieu voulut) que la vérité fut sçeüe bien tost; car quinze iours aprés ou enuiron, on trouua sur la fosse du tréspassé une roze blanche, en branche verte nouuellement venue, iaçait que ce n'en fust la saison. Par quoy fut le ieune enfant désenterré, et on trouua en sa bouche un petit billet de papier où estoit escrit en lettres d'or *Maria* : dont chacun fust fort esbahi (1)... » On voit sur la petite colonne un écusson représentant un cœur du milieu duquel sortent plusieurs fleurs.

Vis-à-vis Notre-Dame est l'ancien Hôtel-Dieu, qui, après avoir été, dans la révolution, le siége de l'administration départementale, renferme aujourd'hui le chef-lieu de l'académie, l'école de droit, la bibliothèque de la ville, le cabinet d'histoire naturelle, un cabinet d'antiquités, et la salle des séances des sociétés savantes. Le bâtiment neuf qui forme la façade est destiné à loger les facultés des lettres et des sciences. Il date de cette année 1841. A l'extrémité gauche de la façade se trouvait la tour dite de la *Grosse-Horloge*, construite par Jean, duc de Berri, comte de Poitou, en 1385. C'était l'une des plus anciennes qui eussent été construites dans la France proprement dite; elle a été démolie quelque temps avant la révolution, parce qu'elle menaçait ruine.

(1) Annales d'Aquitaine, pag. 23.

Non loin de Notre-Dame, dans la rue Ste-Opportune, existe encore, masquée par les maisons, une partie de l'église, construite dans le XIVe siècle, qui a donné son nom à la rue. On y soutenait les thèses de théologie. Elle contenait, avant la révolution, le marbre tumulaire de *Filleau de St-Martin*, auteur d'une traduction de Don Quichotte, mort vers 1695, et deux inscriptions du XVe siècle. Vers le milieu de la même rue, on voit à main droite, au dessus de la porte de la maison n° 7, un élégant bas-relief provenant du château de Bonnivet.

Vis-à-vis l'église Ste-Opportune s'ouvre une rue qui conduit, après plusieurs sinuosités, sur la place du *Pilori*, destinée autrefois, comme son nom l'indique, aux exécutions criminelles. Au sud-ouest de la place est une rue fort courte qui aboutit à la rue de la *Prévôté* à gauche, et à la rue de la *Chaîne* à droite. Ces noms indiquent le lieu où se trouvaient autrefois les prisons. Aujourd'hui les prisons ont disparu; mais vis-à-vis l'emplacement qu'elles occupaient s'élève, encore intacte, une des plus élégantes constructions de la ville. C'est une maison bâtie en forme de forteresse du moyen-âge. La porte, en cintre surbaissé orné d'une ogive en contre-courbe, forme, avec les fenêtres des premier et second étages, un corps de bâtiment surmonté de mâchicoulis et d'un parapet sculpté en ogives trilobées; à droite et à gauche sont deux avant-corps faisant saillie, dont les côtés arrondis s'élèvent en tourelles. D'après les règles de cette espèce d'architecture, qui avait horreur de l'uniformité, ces trois parties de la même façade ont chacune un alignement différent. *Les croisées*, autrefois divisées par des meneaux en *croix* qui ont été supprimés, sont entourées d'ornements délicats; les pilastres qui les accompagnent sont supportés par des figures, au nombre desquelles on remar-

que, au côté droit de la fenêtre du rez-de-chaussée à gauche, la célèbre Mélusine avec sa queue de poisson, tenant dans une de ses mains un peigne, dans l'autre un miroir. Les différents étages sont séparés par des branchages formant des cordons pleins de légèreté, et au dessus des pignons se déploient, comme des panaches, des jets de feuillage. L'ensemble de la maison présente l'aspect d'un joli manoir féodal, auquel l'imagination se plaît à restituer ses douves remplies d'eau, son pont-levis, ses massifs de grands arbres et sa belle châtelaine. Le dessous du porche est voûté en ogive, avec des arêtes saillantes qui retombent fort bas. Les bâtiments qui entourent la cour sont moins ornés que ceux du dehors; on remarque cependant à droite une galerie soutenue par des colonnes prismatiques ornées de sculptures. D'après un article inséré dans l'*Album Poitevin*, p. 87 à 89, cette maison, qui a conservé le nom d'*hôtel de la Prévôté*, aurait été construite en 1529 par le sire René Berthelot, seigneur de Feuclairet, lieutenant criminel, alors maire de Poitiers. Nous n'avons pu vérifier cette assertion, dont on n'indique pas la source. Aujourd'hui l'*hôtel de la Prévôté* est occupé par les *frères de l'école chrétienne*. (Voir pl. XVI.)

§ VII.

ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES ET DE BIENFAISANCE.

Poitiers, comme nous l'avons déjà dit, est une ville consacrée depuis longtemps à l'étude. Son université, fondée en 1431 par Charles VII et le pape Eugène IV, acquit bientôt une haute renommée; de toutes parts on venait suivre ses cours. Sous Louis XII, ses quatre facultés de théologie, de médecine, d'arts (que nous nommons *lettres* aujourd'hui),

de droit civil et canonique, étaient fréquentées par plus de 4,000 écoliers venus de France, d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, d'Allemagne (1). Sept colléges préparaient les enfants à ces hautes études : c'étaient ceux de *Certani*, d'*Agélasis*, de *St-Pierre* ou des *Deux-Frères*, des *Moreaux*, de *Montanaris*, de *Puygarreau*, de *Ste-Marthe*. Nous avons dit que les trois derniers avaient concouru à former le *collége des Jésuites*, qui est devenu l'école centrale, le lycée impérial et le collége royal (2).

Aujourd'hui Poitiers est le chef-lieu d'une académie qui comprend dans son ressort les quatres départements de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Charente-Inférieure. Les établissements d'instruction renfermés dans

(1) Il est souvent question, dans les anciens auteurs, de l'université de Poitiers, ce qui indique qu'elle avait autrefois une grande importance. Nous avons cité, à propos de la pierre levée, p. 104 et 105, un passage dans lequel Rabelais critique spirituellement les occupations peu scientifiques des étudiants qui *sont de loisir et ne savent à quoi passer le temps*.

Chasseneuz, qui vivait au commencement du XVI[e] siècle, dit, dans un ouvrage intitulé *Catalogus gloriæ mundi*, part. 10, consid. 32 : « Nec est ulla universitas quæ non habeat sua impedimenta, cùm apud nos in vulgari dicatur ; *les flûteurs et joueurs de paume de Poitiers*, *les danseurs d'Orléans*, *les brayards d'Angers*, *les crottés de Paris*, *les brigueurs de Pavie*, *les amoureux de Turin*. »

Voici maintenant des témoignages plus honorables. Le prédicateur Menot (du temps de la ligue), racontant le jugement de Salomon, lui fait dire : « Femme, taisez-vous, car je vois que vous n'avez jamais étudié à Angers ou à Poitiers, pour savoir bien plaider. » Corneille fait venir le héros de sa comédie du *Menteur*, de Poitiers où son père l'avait envoyé étudier le droit.

(2) La chapelle du collége a été fondée en 1608. La première pierre a été posée par le président de Traversay.

son sein sont un *grand séminaire*, une *faculté de droit* (1), une *école secondaire de médecine*, un *collége royal*, plusieurs institutions particulières, une *école normale primaire*, une *école primaire supérieure*, une *école communale primaire*, plusieurs *écoles primaires* tenues par les frères de la doctrine chrétienne, *plusieurs classes d'adultes*, plusieurs *salles d'asile* pour les petits enfants. La ville entretient une *école d'architecture et de dessin.*

Trois sociétés savantes s'occupent des travaux destinés à donner l'impulsion aux lettres et aux sciences; ce sont, d'après l'ordre de date de leur création : la *Société académique d'agriculture*, *belles-lettres*, *sciences et arts*, fondée en 1816; la *Société des Antiquaires de l'Ouest*, fondée en 1834, et la *Société de médecine*, fondée en 1836.

Des collections précieuses, mises à la disposition du public, facilitent les études; ce sont : la *bibliothèque de la ville*, les *archives départementales et communales*, le *cabinet des antiques*, le *musée du temple St-Jean*, le *cabinet d'histoire naturelle*, le *jardin des plantes*.

Bibliothèque de la ville dans le bâtiment de l'école de droit, vis-à-vis Notre-Dame.

La plus ancienne bibliothèque dont il soit question dans notre histoire est celle de Guillaume III, comte de Poitou et duc d'Aquitaine; cette bibliothèque, enfermée dans l'intérieur de son palais, était sans doute fort peu considérable. On lit sur les registres de la ville, qu'en 1461, Mourault, maire, voulut faire parachever *la librairie* de l'hôtel de ville. Thibaudeau dit que ce travail ne fut achevé qu'en 1473; il y

(1) La ville est en instance pour obtenir une faculté des lettres et une faculté des sciences.

a tout lieu de croire que cette bibliothèque, placée dans la maison commune, avait une sorte de publicité. La même année 1473, Robert Poitevin, trésorier de St-Hilaire, légua, par son testament, à *la librairie* de la ville, six volumes de médecine. Trois siècles plus tard, en 1751, un autre trésorier de St-Hilaire, Richard Desgrois, s'occupa de former une collection de livres et de médailles, qu'il voulait rendre publique. Cette collection fut dissipée à sa mort, qui arriva en 1761. En 1763, des étudiants en droit, au nombre de cent douze (1), fondèrent une bibliothèque dans l'intérêt de leurs études. Cette collection fut dissipée à la révolution.

En 1791, 92 et 93, la suppression des ordres religieux, les condamnations à mort ou à la déportation, laissèrent sans propriétaires un nombre considérable de livres (2); on les réunit dans plusieurs salles du collége, et ils furent mis en ordre par l'ancien bénédictin dom Mazet, bibliographe distingué. Leur nombre s'élevait alors, d'après un catalogue envoyé au comité d'instruction publique, à 18,483 ouvrages formant au moins 31,527 volumes, non compris 11,500 volumes de livres ascétiques, de vieille jurisprudence et d'ouvrages incomplets. La bibliothèque fut transportée dans le local qu'elle occupe aujourd'hui en 1812.

Différentes restitutions de livres furent faites par l'ordre du gouvernement, soit à des particuliers, soit à des corporations; c'est ainsi qu'on composa une bibliothèque pour le séminaire, pour le lycée, pour la cour royale. D'un autre

(1) Les noms de ces étudiants sont imprimés sur un tableau qui est placé dans le cabinet du conservateur actuel de la bibliothèque.

(2) Les bibliothèques de communautés les plus considérables qui contribuèrent à former la bibliothèque publique, étaient celles de l'abbaye de Saint-Cyprien, du couvent des Capucins, et de la maison des Jésuites.

côté, la bibliothèque s'enrichit de livres choisis dans les dépôts de Châtelleraut, Loudun, Civray, Montmorillon, et de la bibliothèque particulière de dom Mazet, mort en 1818. Aujourd'hui le nombre des volumes est présumé être de 24 à 25,000.

La théologie est une des parties les plus riches : elle possède les bibles polyglottes de Ximenès, de Lejay et de Walton; les *Biblia ordinaria maxima*, le *Psalterium hebræum græcum, arabicum et chaldæum* d'Aug. Justiniani, archevêque de Gênes (première édition polyglotte du psautier); *la Misna* (Code de droit civil et ecclésiastique des Juifs), 9 vol. in-4° max.

L'on n'avait, il y a vingt ans, qu'un petit nombre de volumes de jurisprudence; aujourd'hui cette partie importante forme une des collections les plus complètes qu'on puisse trouver dans les bibliothèques des départements; elle comprend les plus célèbres interprètes du droit romain qu'ont fournis la France et l'Allemagne, et la série des meilleurs auteurs qui ont écrit sur l'ancien et le nouveau droit français.

Les sciences sont moins bien représentées que le droit, malgré le legs de livres de médecine fait à la bibliothèque par le docteur la Mazière. Il faut signaler comme curiosité le *Salviani aquatilium historiæ*, magnifique volume in-folio max., chef-d'œuvre de reliure du XVIe siècle, orné sur les plats de la devise et des armes de Diane de Poitiers, à laquelle tout porte à croire qu'il a appartenu.

Presque tous les auteurs grecs et latins se trouvent reproduits dans de belles éditions. La collection historique est considérable; elle renferme un grand nombre d'histoires particulières de provinces, et notamment plus de 1,500 ouvrages relatifs à l'histoire du Poitou. Elle a été enrichie de la magni-

fique collection des documents législatifs et historiques publiés par la commission des archives d'Angleterre, dont le gouvernement de la Grande-Bretagne a fait présent à la bibliothèque, sur la demande de M. de la Fontenelle de Vaudoré.

La bibliothèque possède près de 200 incunables parmi lesquels sont plusieurs bibles. La plus ancienne est celle de Venise (Nicolas Sanzon, 1476); plusieurs heures imprimées sur vélin avec miniatures et arabesques; le *Confessionale* d'Antonin, archevêque de Florence, imprimé à Mayence par Pierre Schoiffer, en 1478, in-4°; le *Theodori Gazæ introductivæ grammatices, libri* IV (Aldus, 1495); et le *Thesaurus cornucopiæ et horti adonidis* (Aldus, 1500). Ces deux derniers sont in-folio et revêtus d'une belle reliure antique. On peut encore citer la première édition des *Opuscula latina* de Pétrarque, imprimée à Bâle, chez Jean Amerbach, en 1496, in-folio; le charmant Térence in-folio, imprimé à Strasbourg en 1499, orné de gravures sur bois très-curieuses, représentant les personnages de la scène romaine en costume du XV[e] siècle. Enfin l'ouvrage le plus intéressant pour Poitiers, sous le rapport bibliographique, est un petit in-quarto imprimé en 1479 dans la *maison d'un chanoine de St-Hilaire* (in ædibus canonici ecclesiæ b. Hilarii). L'ouvrage a pour titre : *Breviarium historiale ex Landulpho de Columnâ excerptum.* On voit que Poitiers s'est empressé de profiter de l'invention de Guttemberg qui date de 1440, selon l'opinion la plus accréditée. On cite parmi les plus anciens typographes de cette ville, Jean Bouyer, Guillaume Bouchet, Marnef (1), etc.

(1) Marnef, dont le descendant, M. Barbier, exerce encore aujourd'hui la profession d'imprimeur, demeurait dans la rue des Jacobins,

Peu de bibliothèques des départements sont aussi riches que la nôtre en manuscrits; nous en possédons 276, non compris les 87 volumes in-folio du recueil de documents pour l'histoire du Poitou, fruit des longs travaux du bénédictin Dom Fonteneau. Le plus ancien de ces manuscrits est un Évangéliaire, in-folio de 414 pages, écrit sur vélin en onciales carolines, qui paraît être de la fin du VIIIe siècle. Il faut citer aussi une bible du IXe siècle; un fragment de la règle de saint Basile, en grec; des missels des XIe et XII siècles, ornés d'élégants arabesques; un rituel du diocèse de Poitiers du XVe siècle; le rituel de St-Pierre-le-Puellier, où se trouvent le faux évangile de Nicodème et la légende de Ste Loubette, dont nous avons parlé, pag. 65; la Vie de Ste Radégonde, composée par Fortunat. Nous possédons aussi des manuscrits arabes et turcs. L'un d'eux contient la traduction, en langue turque, des quatre évangélistes, par le père Lucchesi en *Babylonie*. Ce manuscrit est revêtu de la signature de Maracci, traducteur du Coran, à l'examen duquel il a été soumis.

Les deux manuscrits les plus remarquables sous le rapport de l'art sont deux psautiers : l'un, dit-on, est l'ouvrage du roi René, qui se plaisait, comme on sait, à ces sortes de travaux. On croit qu'il a été offert par lui à Jeanne de Laval, son épouse; il est décoré des armes d'Anjou, de Sicile et de Laval, et partout l'or et l'azur rehaussent ses vignettes pleines de délicatesse et de grâce. L'autre psautier, in-8°, du XVIe siècle, est d'un travail vraiment admirable; rien n'é-

presque vis-à-vis la petite entrée du palais; la maison qu'il habitait a été démolie; mais, lors de la reconstruction, le propriétaire a conservé dans le mur de face le pélican qui servait d'enseigne à Marnef, et qu'on voit figurer sur le titre des livres qu'il imprimait.

gale pour la fraîcheur du coloris, pour la correction et la délicatesse du dessin, les fleurs, les fruits et les animaux que l'artiste a représentés dans les arabesques qui bordent les pages de son vélin d'une blancheur et d'une finesse peu communes (1).

Archives départementales. Les archives départementales se divisent en deux sections, l'une historique, l'autre administrative. Celle-ci comprend tous les papiers de l'administration départementale à partir de 1789; l'autre se compose des chartriers des églises, abbayes, couvents et prieurés supprimés lors de la révolution de 1789; des titres de toutes les commanderies de l'ordre de Malte, qui dépendaient du grand prieuré d'Aquitaine ; des papiers du bureau des finances et de l'intendance de la généralité de Poitiers ; des hommages, aveux et dénombrements rendus aux rois de France par leurs vassaux du Poitou; des titres concernant un grand nombre de familles nobles de la province, etc., etc. On y remarque une série de chartes originales des plus précieuses, remontant jusqu'au VIII siècle; une collection de sceaux dont le plus ancien est celui de Guillaume IX, duc d'Aquitaine, appendu à une charte de l'an 1107; le *Grand Gautier*, manuscrit sur vélin de très-grand format, écrit au commencement du XV[e] siècle, et renfermant les aveux et dénombrements rendus à Jean, duc de Berri, par ses vassaux du Poitou; plusieurs cartulaires et principalement celui de l'abbaye de Montierneuf; le *livre rouge* du chapitre de la cathédrale, contenant ses anciens statuts et usages, etc.

(1) La bibliothèque du séminaire possède, entre autres manuscrits, un superbe missel in-folio dans lequel sont des vignettes qui, pour la composition et l'expression, valent bien des tableaux justement estimés.

Archives municipales. Les archives municipales sont conservées à la bibliothèque publique. Elles contiennent la série des priviléges accordés par les souverains et confirmés de règne en règne à partir de la fondation de la commune, par Aliénor, reine d'Angleterre et duchesse d'Aquitaine ; les registres des comptes de recette et de dépense de la ville, à partir de l'an 1387; les registres des délibérations de l'échevinage, depuis le commencement du xve siècle ; des papiers et registres de l'université de Poitiers, et principalement de la faculté de droit.

Cabinet des antiques. Le cabinet des antiques est placé auprès de la bibliothèque; il renferme les collections de la ville réunies à celles de la Société des Antiquaires de l'Ouest. On y voit des objets celtiques (1), des fragments de poterie romaine, des émaux, des meubles en ébène sculptés, des meubles de Boule, quelques vieux tableaux, une armure complète, plusieurs armes du moyen-âge, un médailler renfermant, sans compter les doubles, 2,351 médailles, dont 19 grecques, 1,297 romaines, 39 gauloises et 996 moyen-âge et modernes,

Musée du temple St-Jean. Le temple St-Jean est destiné à recevoir les fragments d'architecture, les bas-reliefs, inscriptions lapidaires, etc. On y remarque les pierres sépulcrales de Claudia Varenilla, de Sabinus, de Lepida ; un autel romain, des bornes milliaires, des débris de vases et d'amphores, etc., etc. ; la statue en marbre blanc d'Anne de Vivône, des chapiteaux romains, des débris fort curieux du château de Bonnivet, etc.

(1) Le catalogue des objets celtiques du cabinet d'antiquités de la ville de Poitiers et du musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest a été fait par M. Lecointre-Dupont, Mémoires de la Société, 1838. On le trouve broché séparément chez le concierge de la bibliothèque.

Cabinet d'histoire naturelle. Le cabinet d'histoire naturelle date de l'établissement de l'école centrale. Il a été transporté, par M. l'abbé Gibault, dans le local de la bibliothèque, après la mort de M. Denesle, professeur de minéralogie, qu'on peut en considérer comme le fondateur; il occupe maintenant la galerie située au rez-de-chaussée, sous la bibliothèque. Il se compose de près de 4,000 échantillons de minéralogie et de géologie, d'un herbier provenant de M. Denesle, qui remplit plus de 100 cartons; de l'herbier donné récemment à la ville par M. Delâtre; d'un commencement de collection de mammifères, au nombre de 56; de 178 oiseaux exotiques et de 300 oiseaux du département; d'une collection d'œufs; de 88 reptiles provenant en grande partie du département; de 61 poissons de nos rivières et de nos côtes; d'une belle suite de coquilles indigènes et exotiques; d'un petit nombre d'insectes, de crustacées, de radiaires et de zoophytes.

Jardin des plantes. Le jardin des plantes a été créé par M. Boula de Nanteuil, intendant du Poitou, successeur de M. de Blossac. Après avoir été successivement placé dans la rue de la Baume, dans le jardin du collége, dans la maison des Pénitentes, rue Corne-de-Bouc, et dans la rue de Chasseigne, il a été enfin établi dans le clos de St-Cyprien; il est sous la direction du professeur de botanique de l'école préparatoire de médecine.

Établissements de charité. Hormis l'Hôtel-Dieu, dont la fondation remonte à l'an 1202, la plupart de nos établissements de charité sont assez modernes; mais ils n'ont fait que remplacer d'autres institutions très-anciennes qui leur ont été réunies. Indépendamment des aumônes régulièrement faites par plusieurs communautés religieuses, on comptait encore, au commencement du XVI[e] siècle, l'hôpital

Saint-Antoine, celui de Sainte-Marthe, celui de Saint-Lazare et l'Hôpital-des-Champs, fondé en 1520 pour les pestiférés; plusieurs communes voisines, Croutelle, Saint-Georges, Chasseneuil, Vendeuvre, avaient aussi de petits hospices.

Au moment de la révolution, il n'existait réellement à Poitiers que l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital-Général, les Incurables, une maison de frères de Saint-Jean-de-Dieu pour les malades hommes et les aliénés, une maison de religieuses hospitalières de Saint-Augustin pour les femmes malades. Ces deux dernières communautés s'étaient établies à Poitiers dans le XVIIe siècle. L'hôpital Saint-Antoine, situé vis-à-vis la petite grille de Blossac, était encore, en 1789, ouvert aux voyageurs; mais il ne leur offrait guère que de mauvais grabats.

Durant la révolution, la maison des frères de la Charité a été réunie à l'Hôpital-Général, auquel elle était contiguë. Les dames Hospitalières ont perdu leur maison située près des Halles; mais elles l'ont rétablie sur la place de St-Didier, et elles reçoivent quelques femmes malades, au prix d'une modique pension. Depuis la révolution il n'a été établi qu'un nouvel hospice, celui de Pont-Achard.

Le plus ancien de nos établissements de bienfaisance actuellement existants est donc l'Hôtel-Dieu, destiné aux malades civils et militaires, transféré, pendant la révolution, des bâtiments occupés maintenant par l'école de droit dans ceux qui formaient le grand séminaire.

L'Hôtel-Dieu est le seul de nos hôpitaux qu'on puisse citer sous le rapport de l'architecture. L'Hôpital-Général, situé près de la porte de Paris, n'est qu'un amas confus de constructions faites les unes après les autres et sans aucun plan. Dans l'origine ce n'était qu'un simple dépôt de mendi-

cité ou de *pauvres renfermés*, commencé dès 1644, mais qui ne reçut de sanction légale qu'en 1673; maintenant, outre les vieillards indigents des deux sexes, cette maison renferme encore les enfants trouvés et les aliénés. Ainsi c'est dans son sein que l'on peut étudier pratiquement deux des plus hautes questions de bienfaisance publiquè.

L'Hôpital-Général offre aussi des souvenirs qui né sont pas sans intérêt : c'est là que le vénérable Montfort a été aumônier (1); c'est là que mademoiselle Marie-Louise Trichet, d'une famille honorable de Poitiers, vint se mettre sous la conduite de ce saint directeur (2); c'est là qu'elle commença la congrégation des sœurs de la Sagesse. On montre encore dans l'hôpital la chambre du père Montfort, celle de la sœur Marie-Louise, la croix que le père Montfort plaça dans la salle de réunion de ses premières filles, et la statue de la Vierge qui reçut leurs premiers vœux. Des circonstances particulières ayant engagé la sœur Marie-Louise à transporter le chef d'ordre de la congrégation à Saint-Laurent-sur-Sèvre, le nombre des religieuses s'est élevé jusqu'à quinze ou seize cents; elles se consacrent au soin des malades et des aliénés dans les hôpitaux, à l'instruction des enfants pauvres et des sourdes-muettes.

L'hôpital des Incurables, dont le nom seul indique la destination, est placé au bord du Clain, près le Pont-Neuf. Cet hôpital, qui doit sa première origine au père Montfort, a été constitué par M. Délimeric d'Echoisi, grand-prieur

(1) Louis Grignon de la Bachelleraye, né à Montfort en Bretagne, prêtre d'un zèle vraiment apostolique, venu à Poitiers en 1701, fondateur des missionnaires du Saint-Esprit et des sœurs de la Sagesse. Il a laissé de si grands exemples de vertus qu'on travaille maintenant au procès de sa canonisation.

(2) V. la *Vie de Marie Trichet*, à la bibliothèque.

d'Aquitaine (1), qui, en 1735, acheta une maison pour recueillir quelques malades, et, en 1746, fit élever un établissement plus considérable dans un jardin d'amusements publics appelé le jardin des Quatre-Figures (2).

M. Galand, qui de simple ouvrier s'était élevé à un rang distingué parmi les entrepreneurs de travaux publics (3), a fondé l'hospice de Pont-Achard pour les ouvriers indigents; cette maison est établie dans l'ancien marais de St-Hilaire, desséché par ses soins. Les sœurs de la Sagesse ont annexé à cet établissement une école de sourdes-muettes; elles ont aussi deux petites maisons d'instruction dans les faubourgs de la Cueille et de Montbernage (4).

Outre les établissements dont nous venons de parler, on compte encore à Poitiers une maison de sœurs de la Miséricorde, pour veiller les malades; une maison du Bon-Pasteur, pour les filles repenties.

(1) On conserve son portrait dans l'établissement et chez M. de Bisemont, son petit-neveu.

(2) Deux de ces figures existent encore dans le jardin de l'Hôtel-Dieu.

(3) C'est lui qui a construit le pont d'Iéna, à Paris.

(4) Voyez, pour plus de détails sur les hôpitaux de Poitiers, un Mémoire de M. l'abbé Bobe, dans les Bulletins de la Société académique, année 1835, t. 3, p. 155.

APPENDICE.

Plusieurs monuments ont échappé à notre première investigation, d'autres n'ont pu trouver place dans notre cadre ; nous consacrerons cet appendice à compléter, autant que possible, notre travail.

Anguitard. La maison des *plaids d'Anguitard*, située dans la rue des Flageolles, n° 9, était autrefois le lieu où siégeait la juridiction de première instance d'une partie de Poitiers.

Arceau. On qualifiait de ce nom un ancien arc de triomphe, détruit en 1760, dont on voit encore l'un des côtés dans la rue qui porte le nom de l'*Arceau*, et qui conduit au pont St-Cyprien. A quelques pas, à droite, est une vieille maison, avec portes et fenêtres sculptées dans le style du XVI[e] siècle.

Commanderie. En descendant la Grand'Rue, on voit à droite, entre la rue du Petit-Maure et celle de Montgautier, une grande porte surmontée d'armoiries : c'était l'hôtel du *grand prieuré d'Aquitaine*, chef-lieu d'une vaste circonscription qui comprenait trente-quatre commanderies de l'ordre de Malte. La rue voisine avait été appelée rue *Montgauguier*, parce que le commandeur de ce nom y avait son hôtel. On l'a appelée plus tard *Montgautier*.

Enceintes. On trouve à Poitiers des traces certaines d'une enceinte romaine, d'une enceinte visigothe, et d'une troisième enceinte bâtie d'abord par Henri II, mari d'Aliénor d'Aquitaine, et reconstruite par Jean, duc de Berri (1). Cette dernière

(1) Voir, pour connaître les deux premières enceintes qui n'ont pas laissé de traces extérieures, les rapports de M. Mangou de la Lande, Mémoires de la Société, 1835, p. 49 ; 1836, p. 343.

enceinte, qui est encore très-apparente, partait de la porte de la Tranchée, se dirigeait à l'est sur le coteau où est aujourd'hui la promenade de Blossac, descendait le long du boulevard de Tison, où se trouvait une fausse porte, se reliait à la porte du pont St-Cyprien, suivait la direction du boulevard actuel jusqu'au pont Joubert, enfermait le pré l'Abbesse et allait rejoindre le pont de Rochereuil et le château, en côtoyant la rive gauche du Clain qui lui servait de fossé. A l'ouest de la porte de la Tranchée, la muraille dont il subsiste encore des parties considérables descendait jusqu'au pont Achard, puis bordait les marais de Saint-Hilaire jusqu'à la porte St-Laurent, aujourd'hui porte de Paris, et de là rejoignait le château. Quelques tours élégantes, surmontées de mâchicoulis, existent encore. L'une, qu'on aperçoit en arrivant à Poitiers par la route de Paris, sert de magasin à poudre. Deux autres, au dessus et au dessous de Pont-Achard, s'élèvent au milieu des masses de verdure qui décorent la vallée, et donnent quelque chose de pittoresque à ce frais paysage. Sur les bords du Clain, dans le pré l'Abbesse, on trouve les restes de plusieurs autres tours en partie démolies et qui ne s'élèvent plus aujourd'hui qu'à quelques mètres du sol.

Gaillard (rue des). Cette rue, située vis-à-vis l'ancienne église de Ste-Opportune, doit son nom à une famille qui l'habitait. Dans le jardin de la maison n° 10, on a trouvé, à la fin de 1840, un cippe funéraire romain avec une inscription parfaitement conservée qui indique que le monument avait été élevé en l'honneur de *Sabinus*, aruspice romain (1). Cette pierre avait été employée dans les fondations de l'enceinte visigothe de la ville; elle a été acquise par la

(1) Voir un rapport de M. l'abbé Cousseau, Bulletin de 1840, p. 114.

Société et transportée au musée du temple Saint-Jean.

Gendarmerie. La gendarmerie départementale occupe les bâtiments de l'ancien couvent des Carmélites, un peu au dessus du séminaire, lequel est placé dans les bâtiments des Filles-de-Notre-Dame, et non des Carmélites, comme nous l'avons dit par erreur, page 45.

Ponts. Nous avons déjà parlé du pont de *Rochereuil*, page 49, et du pont *Joubert*, page 50. Nous ajouterons que c'était par ce dernier pont, au milieu duquel était une porte de ville fortifiée, que les évêques nouvellement nommés entraient solennellement à Poitiers.

Poitiers compte six autres ponts, ce sont :

Le pont Neuf, en amont du pont Joubert, construit dans le dernier siècle; il est beaucoup plus élevé que les autres au dessus du niveau d'eau.

Le pont St-Cyprien. On ne connaît pas la date de la construction de ce pont, qui doit être fort ancien. Il est si peu élevé au dessus de la rivière, qu'il est souvent submergé par les grandes eaux ; il était précédé, du côté de la ville, d'une porte fortifiée dont on voit encore les deux massifs à droite et de gauche. Cette porte a été démolie comme gênant le passage des voitures.

Le pont Achard, sur la Boivre, à l'ouest de la ville, existait déjà en 997. Il était protégé par une porte fortifiée dont les deux côtés subsistent encore.

Dans la rue de la Chaussée, qui conduit à la porte de Paris, deux petits ponts donnent passage à deux bras de la Boivre qui, réunis à quelques pas de là, traversent le boulevard sous le pont *Guillon*, d'une construction récente, et vont se jeter dans le Clain, auprès de l'ancien château.

Renaissance. Au coin des rues du Puygarreau et du Col-

lége, est une maison de la renaissance, dont l'architecture élégante offre de l'intérêt.

Ste-Catherine, au bout de la rue du Gervis-Vert ; couvent fondé en 1621 ; il sert aujourd'hui de caserne d'infanterie.

St-Cybard (église de). Dans la rue de ce nom, près la place du Pilori, est un édifice roman, de la fin du XIIe siècle, qui est encore à peu près entier. Il est occupé par le gymnase. Une partie non consacrée du cimetière de cette église était destinée aux représentations des mystères. D'après Bouchet, on y fit, en 1533, le 5 juillet, les repétitions des mystéres qui furent joués quinze jours après au Marché-Vieux (place d'Armes), à l'occasion de l'assemblée de la noblesse de Poitou.

« Le lendemain furent faites ioyeuses et triomphantes monstres des mystères de l'Incarnation, Nativité, Passion, Ressurrection et Ascention N.-S. I.-C. Lesquels mystéres on ioüa quinze jours après au Marché vieil de ladite ville, en vn théatre fait en rond, fort triomphant; et fut ledit ieu commancé le dimanche 19 iour dudit mois, et dura onze iours continuels et subsécutifs, où il y eut de très-bons ioueurs et richement accoutrez. Les chaleurs furent si grandes ledit ieu, qu'on n'ouït iamais parler du vivant des hommes de si grandes et continuelles chaleurs audit païs; dont à Dieu grâces, ne sont depuis procedées les maladies, que les médecins predisaient deuoir aduenir, c'est par la grâce de Dieu. On ioua aussi la Passion et Ressurrection, trois semaines après ou enuiron, en la ville de Saumur, où ie vy d'excellantes feinctes. (*Annales d'Aquitaine*, p. 474.)

St-Cyprien (abbaye de). Cette abbaye, située hors de la ville, au delà du Clain, dans l'espace qui s'étend depuis le pont St-Cyprien jusqu'aux Incurables, fut fondée en 828 par Pepin, roi d'Aquitaine, sous l'invocation de *Notre-Dame*. Le corps de St Cyprien, père de St Savin, qui avait souffert

le martyre à Poitiers, ayant été inhumé dans l'église de ce monastère, on lui donna le nom de St-Cyprien. Successivement détruit par les Normands, les Anglais et les protestants, le monastère se releva trois fois de ses ruines. La dernière restauration fut faite par M. Chasteigner de la Roche-Posay, évêque de Poitiers, qui en était abbé commendataire. L'église, d'ordre dorique et surmontée d'un dôme, avait 46 mètres de long. Il ne reste aujourd'hui de l'église et du monastère qu'un pavillon, dans lequel est établie la magnanerie départementale. L'enclos a été transformé en pépinière de mûriers et en jardin botanique. Vis-à-vis l'enclos, est la promenade du Cours, plantée pour la première fois dans l'hiver de 1686. Les hommes employés à ce travail reçurent 3 sols 6 deniers, et les femmes 2 sols par jour.

St-Germain. Cette église, qui a donné son nom à la rue située au-dessous de la place du Pilori, datait du XIIIe siècle. Il n'en reste qu'une tour carrée.

Ste-Marthe (rue). Cette rue, qui communique de la rue Notre-Dame-la-Petite à la rue St-Étienne, doit son nom à la maison habitée par la famille Ste-Marthe, de Loudun, qui a fourni un grand nombre d'hommes distingués parmi lesquels on remarque Abel et Scévole. (Voir Bibliothèque du Poitou, de Dreux-Duradier.)

St-Paul. Une partie de l'église St-Paul subsiste encore dans la rue qui porte ce nom, derrière les maisons situées à droite en descendant, vis-à-vis la rue Montgautier. Dans cette église était le tombeau de La Gallissonnière, chef d'escadre du dernier siècle, père du fameux La Gallissonnière qui battit les Anglais, sous Louis XV. L'inscription tumulaire, en marbre noir, a été transportée au musée St-Jean.

St-Savin. L'église de St-Savin est située dans la rue à laquelle elle a donné son nom, entre la rue St-Paul et la

9

Grand'Rue. C'est un édifice du XVIe siècle, d'architecture ogivale, qui ne manque pas d'élégance. Il sert aujourd'hui de grange.

Visitation. Les vastes bâtiments de l'ancien couvent de la Visitation, situés dans la rue de ce nom, servent aujourd'hui de prison.

NOTE DES PRINCIPAUX OUVRAGES A CONSULTER SUR L'HISTOIRE DE POITIERS.

Description générale du département de la Vienne, par M. Cochon, préfet.
Description topographique et statistique du département de la Vienne, par Peuchet et Chanlaire.
Les Annales d'Aquitaine, par Jean Bouchet.
Histoire de Saintonge, Poitou, Aunis et Angoumois, par Armand Maichin.
Abrégé de l'histoire du Poitou, par Thibaudeau.
Errata de l'Abrégé de l'histoire du Poitou, par Allard de la Resnière.
Histoire générale du Poitou, par M. J. Guerinière.
De l'ancien Poitou et de sa Capitale, par Dufour.
Histoire générale du Poitou jusqu'à la réunion à la couronne sous Philippe-Auguste, par Dufour.
Histoire des comtes du Poitou et ducs de Guyenne, par Besly.
Histoire et cronique de Clotaire I.er de ce nom, et de sa très-illustre épouse madame saincte Radégonde, extraite au vray de plusieurs croniques antiques et modernes, par Jean Bouchet.
Histoire d'Éléonore de Guyenne, duchesse d'Aquitaine, par Larry.
Urbis Pictavii tumultus et ejusdem restitutio, variis aspersa allegoriis, sic ut totam fere historiam rei gestæ persequatur, carmine elegiacio reddita, per Florentium Bouchorstium.
Ample discours de ce qui s'est fait et passé au siége de Poitiers, escrit durant icelui par hôme qui estoit dedans, par Liberge.
Louange de la ville de Poitiers, par Jean Bouchet.
Dissertation sur l'origine des Poitevins, et sur la position de l'Augustoritum et du Limonum de Ptolémée, par Bourgeois.
Dissertation sur Limonum, ancienne ville des peuples Pictones, par Labbe Belley.
Observations sur le campus Vaucladensis, où se donna la bataille entre Clovis et Alaric, par Routh.
Mémoire sur les antiquités du Poitou, par Siauve.
Bibliothèque historique et critique du Poitou, par Dreux-Duradier.
Affiches de la province du Poitou, 1772 à 1781, par Jouyneau Desloges, 1781 à 1789.
Mémoires de la Société académique de Poitiers.
Revue anglo-française, par M. de la Fontenelle de Vaudoré.
Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.
Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

TABLE

DES MATIÈRES.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

P.

R.

S.

T.

U.

V.

POITIERS. — IMPRIMERIE DE F.-A. SAURIN.

Pl. Iʳᵉ

111	St François	4.	d
112	St Hilaire	6	a
113	Ste Marthe	4	e.
114	St Maixent	5.	e
115	St Michel	5.	a
116	St Nicolas	5.	d
117	Ste Opportune	4.	e
118	St Paul	5	e.
119	St Pierre	3.	e
120	St Pierre l'Hospitalier	6.	e
121	St Porchaire	5.	d
122	St Pierre Puellier	6.	e
123	Ste Radegonde	5	f.
124	St Savin	5.	e
125	St Simplicien	6.	a
126	Sous (du)	5	e
127	Ste Triaise	7.	b.
128	Ste Triaise (petite rue)	7	b
129	Tête Noire (de la)	4.	d
130	Tranchée (de la)	7	b.
131	Traverse (de la)	6	c.
132	Trinité (de la)	6.	a
133	Trois Cheminées (des)	4	e
134	Trois Patureaux (des)	3.	d
135	Trottoir	3	d.
136	Tourniquet	5.	f.
137	Trois Piliers (des)	6	c.
138	Trois Rois (des)	2.	d
139	Vauvert	5.	f.
140	Vieilles Boucheries (des)	4	d
141	Visitation (de la)	4.	c.
142	Vreux (des)	6	d.

Supplément.

143	Mongaultier	5.	e.
144	Fours (des)	5.	e
145	Nˡˡᵉ rue de la Beaune	6.	c
146	Quatre-Vents (des)	4.	c.
147	Prévoté (petite rue de la)	3.	d

PLACES.